

LE SIÈGE DE COMPIÈGNE ET LA DÉLIVRANCE DE LA VILLE

20 mai-25 octobre 1430

par

Louis CAROLUS-BARRÉ

Le plan prévu pour faire tomber Compiègne est ainsi présenté dans l'*Avis* que le duc de Bourgogne fit soumettre à Henri VI, lors de son débarquement à Calais peu avant le 23 avril 1430.

« Et pour parler du fait de Compiengne, est a presupposer que mondit seigneur de Bourgogne aura mis en obeissance le pont a Choisy et gagné le moustier de Verbrie et mis une bastide au bout du pont dudit Compiengne. Et lesdictes places avec Perrefons garnies et establies de teles garnisons, comme il appartient, ladicte ville de Compiengne sera tres bien assegié[e] au regard de empeschier qu'il n'y peust aler aucuns vivres, et par ce moien sera comme impossible que gens se vueillent ou puissent tenir longuement dedens ladicte ville ». Il était ensuite précisé qu'assiéger Compiègne nécessiterait beaucoup de temps et qu'il « y faudroit employer tres grant nombre de gens ».

La position stratégique de Compiègne, sur l'Oise, équivalait à l'importance qu'avait revêtu naguère, l'année précédente, Orléans sur la Loire, car, pour qui venait du nord, elle commandait le chemin de Paris. Quant à Choisy, dont le pont permettait le passage de l'Aisne, sa forteresse se dressait au confluent des deux rivières, comme un bastion avancé protégeant Compiègne.

I. LES COMMENCEMENTS DU SIÈGE LA PUCELLE CAPTIVE

C'est pour empêcher la chute de Choisy, et la menace qu'une telle perte ferait peser sur Compiègne, que Jeanne d'Arc avait dirigé avec de grands moyens son offensive sur Pont l'Evêque, vers Noyon, dont on sait qu'elle fut finalement repoussée ; et puis qu'elle avait aussitôt entrepris sa marche harassante sur Soissons, où la trahison du capitaine Guichard Bournel lui interdit de franchir la rivière.

Malgré un coup de main audacieux de Saintrilles qui, parvenu à passer l'Aisne à Attichy, permit la capture de Jean de Brimeu, le siège de Choisy se déroula « durement » du 7 au 16 mai, jour où la petite garnison écrasée par les bombardements fut contrainte de se retirer, mais sans doute, moitié par ruse, moitié par composition, puisque son capitaine Louis de Flavy et ses gens purent s'en aller en conservant leurs armes et même le « gros canon » qu'ils réussirent à ramener de nuit et par eau à Compiègne, non sans avoir derrière eux « bouté le feu partout ».

La chute de Choisy était d'une extrême gravité. Les Anglo-Bourguignons s'approchaient ainsi dangereusement de Compiègne, dont seulement une lieue et demi les séparaient de ce côté-là. Sans doute le pont avait-il été détruit. Mais ils possédaient désormais toute la rive droite de l'Aisne, depuis Soissons.

Tenant d'autre part les places de Noyon et de Coudun, ils dominaient toute la vallée de l'Oise au nord de l'Aronde, et rien ne les empêchait de pousser leur avance en occupant les paisibles villages du Beauvaisis oriental.

Le lundi 18 mai, Philippe le Bon installe son quartier général à Coudun et les jours suivants son armée nombreuse — « grande et belle » — vient camper sur la rive droite de l'Oise, face à Compiègne : Jean de Luxembourg à Clairoix, Jean de Noyelle à Margny, Montgomery et ses Anglais à Venette.

Ainsi donc, de Choisy au nord-est jusqu'à Venette inclusivement au sud-est, se prépare sans relâche, menaçant Compiègne, la mise en place d'un investissement implacable. Et l'on peut imaginer sans peine que Guillaume de Flavy, du sommet de la « Grosse tour du Roi », le guetteur attitré surveillant l'horizon, du haut de la tour Saint-Michel (le clocher le plus élevé de l'abbaye de Saint-Corneille), mais aussi la milice bourgeoise assurant de nuit comme de jour la garde sur les murs de la ville, — on peut imaginer que tous les Compiégnois devaient être fort inquiets à la perspective (trop évidente !) d'avoir à soutenir un nouveau siège.

Ayant eu à changer huit fois de maître en quinze ans (1414-1429), soit en moins d'une génération, ils ne savaient que trop les calamités que cela représentait : échellage, prise d'emblée, pillages, « inventaires », — et le reste.

Le 20 mai tombent sur la ville les premiers « viretons ferrés », ces flèches d'arbalète empennées de lames obliques qui, leur imprimant un

mouvement de rotation, rendaient la blessure plus profonde. Heureusement beaucoup n'atteignaient pas leur but. Bientôt ramassées, elles étaient retournées par la même voie à leur envoyeur.

Et c'est ainsi « le xx^e jour de may IIIJ^e et trente que commença le siège devant ladite ville » (CC 13, fol. 73 v^o). Le jour même, « samedi, xx^e jour de may », la gravité des événements amena « plusieurs [c'est-à-dire beaucoup] des bourgeois et habitants de la ville à s'assembler pour délibérer. Il est décidé d'envoyer Pierre Crin, l'un des gouverneurs [attournés], vers Charles VII pour « lui dire et exposer que le duc de Bourgogne » et les Anglais « avoient bien promptement mis le siège a grant puissance devant lad. ville de Compiengne », et lui demander « que hastivement il pourveust au secours d'icelle ville ». Et de toute urgence, accompagné de Hélart dit Petiot, sergent du roy, Pierre Crin partit à cheval « devers le roy », c'est-à-dire à Jargeau, sur la Loire en amont d'Orléans. Mais vu la difficulté et le danger de la route (Paris était aux mains des Anglais depuis le 21 mai 1418), on ne pouvait guère espérer son retour avant une quinzaine de jours.

Attente n'est pas inaction. Il n'est pas douteux que Guillaume de Flavy, ses gens de guerre et l'ensemble de la population prirent les mesures qu'imposait la situation. Mais enfin on attendait...

Quelle n'est donc pas la surprise et l'immense joie des habitants lorsqu'ils apprennent que, partie de Crépy-en-Valois, ayant traversé de nuit la forêt de Cuise et venant de franchir secrètement au petit matin la Porte de Pierrefonds, la Pucelle est revenue dans leurs murs, avec une compagnie de gens de guerre (23 mai).

... Ce même jour, dans le courant de l'après-midi, Jean de Luxembourg, accompagné du sire de Créquy et escorté d'une dizaine de « gentilshommes », était venu à cheval sur les hauteurs de Margny, et de cet emplacement élevé d'où la vue étendue découvre largement l'horizon, « il regardoit par quelle manière on pourroit assiéger ycelle ville de Compiengne ».

A leurs yeux tout était calme en cette belle soirée de printemps. A quelque distance au-dessous d'eux, le sire de Noyelle avait installé son « logis », au bout de la « chaussée », et « la plus grant partie » de ses hommes étaient au repos, désarmés.

Soudain, à leur vif étonnement, ils aperçoivent les Français qui, ayant franchi le pont de l'Oise, débouchent du « boulevard » et se précipitent en armes sur les gens du sire de Noyelle. Quelques centaines, peut-être, ayant à leur tête, reconnaissable à sa bannière (ah,

stupéfaction !) : la Pucelle... dont l'arrivée secrète à Compiègne leur était restée inconnue.

Pour les Bourguignons, l'engagement est brutal autant qu'inattendu, « et commença l'escarmuche très grant ». Çà-et-là, dans leur camp, on crie l'alarme. Âprement le combat se poursuit. Par deux fois les Bourguignons sont enfoncés. Le sire de Créquy « est très durement navré au visaige ». Mais des renforts accourent de tous côtés. Ils sont maintenant cinq mille, au dire de Monstrelet.

Serrés de près, les compagnons de Jeanne sont obligés de se replier. Tandis qu'elle-même continue vaillamment le combat, une bonne partie de sa troupe, refluant sur Compiègne, réussit dans la bousculade à regagner la ville, soit en repassant précipitamment le « boulevard » et le pont, soit en bondissant dans quelque barque, soit même en traversant l'Oise à la nage.

Mais voilà que, alertés eux aussi, les Anglais accourent de Venette, en longeant la rivière. Inattendue, leur brusque apparition sur le terrain a les pires conséquences, car elle coupe l'accès du boulevard et celui du pont, interdisant même les abords de la rive : dès lors toute retraite est devenue impossible.

Si, comme on le dit, les cloches de Compiègne se mirent à carillonner joyeusement lors de la sortie de la Pucelle, elles se sont bien tues maintenant : désarçonnée, jetée à terre par un archer de Jean de Luxembourg qui a saisi et tiré sa « huque » ou manteau de drap d'or vermeil, la libératrice d'Orléans est tombée aux mains de ses ennemis, eux-mêmes étonnés d'une pareille aventure. Il est environ six heures du soir.

Averti, à son camp de Coudun, de l'incroyable nouvelle, le duc de Bourgogne se hâte de se rendre sur les lieux : « en la prée devant Compiègne ». Celle-ci est noire de monde : Anglais et Bourguignons hurlant leur joie, « faisans l'un avec l'autre grans cris et resbaudissemens pour la prise de ladite Pucelle ».

A Compiègne, c'est la consternation : « ils étaient dolens et courrouciés ». Plus question de sortie dans l'allégresse ! Il importe maintenant avant tout d'assurer la garde et la défense de la ville.

Ainsi donc, pour sauver Compiègne, — pour épargner à la ville et à ses habitants les horreurs d'un siège, à l'issue toujours incertaine, Jeanne d'Arc aura tout tenté : depuis l'offensive dirigée sur Pont-l'Evêque, vers Noyon, et son épuisante chevauchée jusqu'à Soissons perdu par la trahison, jusqu'à cette longue journée de l'avant-veille à

l'Ascension, commencée de grand matin par son retour précipité sur Compiègne, et s'achevant tragiquement le soir-même, en un combat non préparé et trop inégal, par sa capture, alors qu'elle s'efforce encore de protéger la retraite des siens dans cette vaste prairie des bords de l'Oise, à quelque trait d'arbalète de la ville qu'elle était venue secourir.

Trois tentatives se terminant par trois échecs. Activité menée de façon tellement fébrile qu'on en arrive à se demander si vraiment elle n'est pas mue par quelque déraison ! Opinion que vient démentir l'examen des réponses que la Pucelle fera à ses juges de Rouen, où l'on ne décèle que piété, bon sens, détermination, avec quelques moqueries, rétorquant fort à propos et de façon parfois cinglante à des questions toujours iniques et souvent insidieuses.

Jeanne n'a pu sauver Compiègne — et pourtant Compiègne sera sauvée.

Si physiquement elle n'est pas présente dans la ville désormais assiégée, sa pensée rejoint fréquemment ceux qu'elle a appelés, de façon bien touchante, ses « bons amys de Compiengne », et qu'elle ne reverra plus.

Retenue prisonnière par Jean de Luxembourg dans son château de Beaulieu (en Noyonnais), puis dans sa tour de Beaufort (au nord du Vermandois, à la frontière du Cambrésis), c'est avec angoisse qu'elle songe à eux : « Et prioit tousjours pour ceulx de Compiengne ». Et quand elle eut entendu dire que tous ceux de Compiègne âgés de plus de sept ans devraient être mis « à feu et à sang », elle dit qu'elle « aym[er]oit mieulx mourir que vivre après une telle destruction de bonnes gens ». Elle en perdit le boire et le manger. Et ce fut l'une des causes qui l'incitèrent à sauter pour s'évader de la tour de Beaufort (ironie de ce nom de lieu !). Mais « comment Dieu laissera-t-il mourir les bonnes gens de Compiègne qui ont esté et sont si loyaulx à leur seigneur ? ». Elle est enfin « réconfortée » quand, dans le mystérieux message reçu de sainte Catherine, la voix de celle-ci lui annonce que : « sans faulte ceux de Compiègne aroient secours avant la Saint-Martin d'hiver » ; et Jeanne d'ajouter que « puisque Dieu aidera ceux de Compiègne, elle voulait y être ».

II. LES ADVERSAIRES EN PRÉSENCE

Par la prise de la Pucelle, ses ennemis viennent de remporter un immense succès militaire (sans doute !) mais aussi (et surtout peut-être) psychologique qu'ils vont exploiter sans retard. Dès le lendemain, 24

mai, les troupes sont passées « à monstre », c'est-à-dire en revue ; et le surlendemain, 25 mai (jour de l'Ascension), quittant Coudun trop éloigné, le duc de Bourgogne installe son quartier général à Venette, dans « l'abbaye » qui « estoit bel et beau logis, d'où il pourra mieux diriger et organiser le siège « devant Compiègne ».

Un très important mouvement se produit alors. Et devient vraiment impressionnant le nombre des assiégeants prenant position dans la vaste prairie qui s'étend sur la rive droite de l'Oise, depuis le mont Ganelon jusqu'aux abords de Jaux, sur plus d'une lieue de front.

C'est que « très haut et très excellent et très puissant prince, monseigneur le duc de Bourgoingne, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne, palatin de Namur, etc. », Philippe le Bon ne se déplace pas sans une suite quasi royale, comprenant, outre la « très belle et grande » armée dont il a pris le commandement, les divers services de son « hostel » : panneterie, eschançonnerie, cuisine, fruicterie, escuierie, fourrière, dont, grâce aux états journaliers de la « despence de son hostel », tout le personnel est nominativement connu, jusqu'au tapissier, au peintre, aux trois barbiers, aux trois rois ou hérauts d'armes (Flandre, Artois, Bourgogne), aux trompettes et ménestrels, huissiers de salle, etc.

Et même, le séjour du duc se prolongeant, « le chancelier et plusieurs des officiers de mondit seigneur » viendront le rejoindre, courant juillet, « au siège devant Compiègne ».

Parmi les « capitaines » et chevaliers de son entourage, il faut relever comme étant les principaux : d'abord son cousin, Jean de Luxembourg, comte de Ligny-[en-Barrois], seigneur de Beaurevoir et de Bohain (celui qui détient la Pucelle captive, car ce sont des écuyers de sa compagnie, le bâtard de Vandonne et Antoine de Bournonville qui la firent prisonnière) ; Antoine, seigneur de Croy et de Renty, et son frère Jean de Croy, seigneur de Tours-sur-Marne ; Jean de Commynes ; Hue de Lannoy, seigneur de Santes ; Baudoin de Lannoy, dit le Bègue ; Robert, seigneur de Masmines ; et les trois frères Jacques, David et [Colard dit] Florimont de Brimeu — soit dix des vingt-quatre « gentils hommes de nom et d'armes et sans reproches », auxquels le duc de Bourgogne a tout récemment remis le collier de la *Toison d'or*, insigne du « noble ordre de chevalerie » par lui créé lors des fêtes somptueuses qui, de façon inoubliable, avaient solennisé à Bruges ses noces avec Elisabeth de Portugal (janvier 1430). On peut encore citer d'autres chevaliers notoirement connus : Philippe de Montmorency, Baudot de Noyelle, le seigneur de Saveuse, André de Toulangeon...

Tout ce monde empanaché allait, venait et s'installait « devant Compiègne » ; auquel il faut ajouter, non moins noble ni moins armorié, le monde des « comtes Anglais » qui, eux aussi commandaient leur « compagnie » d'hommes d'armes et d'archers « devant Compiègne ».

Les succès étaient prometteurs, qui venaient d'être remportés par les alliés, presque coup sur coup à Pont-l'Évêque et à Choisy, suivis de la toute récente et sensationnelle capture de la Pucelle. Aussi, se félicitant du tour heureux qu'avaient pris les opérations, pouvaient-ils contempler avec complaisance, voire avec une certaine suffisance, la ville qui, dolente, s'offrait à leurs regards convoiteurs — mais qu'il leur fallait prendre.

Dolente et craintive certes ! Comment la population de Compiègne ne le serait-elle pas, après tant d'années de souffrances passées et toujours renouvelées, après la disparition soudaine de celle qui, par sa seule présence, avait fait naître tant d'espoir dans les cœurs, — et face à une armée ennemie qui, presque à perte de vue, faisait une telle démonstration de force.

Mais, autant que dolente, cette population est ardente et décidée : prête à tout et résolue à « tenir » coûte que coûte plutôt que de retomber sous la domination anglo-bourguignonne.

La place est commandée par Guillaume de Flavy, écuyer, capitaine de Compiègne qui, par son énergie farouche et sa loyauté jalouse et sans reproche, va réussir à identifier en sa personne les Compiégnois et leurs défenseurs. N'avait-il pas fait sienne la volonté des habitants unanimes à rejeter l'armistice du 18 août 1429 qui, conclu par le roi et son conseil, autorisait les Bourguignons à rentrer dans la ville, ce qui eût été une duperie, car bien certainement ils y fussent restés ! Et l'on sait que, contrairement au capitaine de Soissons qui vendit sa ville aux Bourguignons, Guillaume de Flavy ne se laissa séduire ni par les lingots ni par les offres flatteuses qui lui furent proposés. Ce que l'on sait moins, c'est que Guillaume était par sa mère le demi-frère de Regnaut de Chartres, archevêque de Reims et chancelier de Charles VII, dont la politique visait alors au rapprochement avec la faction bourguignonne. Mais lui ne loucha jamais de ce côté-là.

Il avait un lieutenant, Baudon de La Fontaine, écuyer lui-aussi ; mais ne venait-il pas d'être fait prisonnier avec la poignée des braves restés les derniers aux côtés de la Pucelle ? Guillaume était assisté de ses frères, Charles et Louis de Flavy ; ce dernier (on s'en souvient) avait réussi à rejoindre Compiègne après la reddition de Choisy, avec le reste

des combattants, armes et bagages, au nombre desquels le « gros canon » de la ville qui lui avait été confié.

Sous ses ordres, Guillaume de Flavy avait plusieurs « dizainiers » formant la garnison normale de la ville en temps de guerre. Voici leurs noms (à la date du 13 août) : frère Jehan de Boury, avec 28 personnes ; Guillaume de Bloys, avec 29 personnes ; Bourris (sans doute Bourhis ?), avec 33 personnes ; Guillaume de Coulongne, avec 18 personnes ; Colleçon le Sot, avec 22 personnes ; Regnaut Du Saussoy, avec 30 personnes. Soit un total de 160 personnes désignées comme étant les « gens de Guillaume de Flavy ».

A ce solide noyau constitué d'hommes de guerre se joignit presque aussitôt, dès les premiers jours du siège, la compagnie des Italiens qui étaient arrivés dans la ville avec Jeanne d'Arc, sous les ordres de Barthélemy Baretta, « capitaine de gens d'armes et de trait ». La *Chronique de Tournai* nous apprend que ces Italiens prirent part à la fatale « saillie » du 23 mai. Toujours est-il que B. Baretta, ayant regroupé ses hommes, conclut avec les « gouverneurs-attournés », le 26 mai, un contrat précisant les conditions auxquelles lui et ses gens étaient « retenus » au service de la ville et à ses frais pour sa défense. Sa compagnie était alors ainsi composée : 32 hommes d'armes, 2 trompettes, 2 pages, 43 arbalétriers et 20 archers. Soit, en comptant Barthélemy lui-même, un total de 100 personnes.

Depuis plus d'un siècle, les « gouverneurs-attournés » étaient les administrateurs de la ville, élus par les habitants. On connaît les noms de ceux qui étaient alors en charge : Thomas Quillet, avocat, conseiller en cour laïe ; Thibaut Bourgois, sergent royal et tavernier ; Pierre Crin, drapier (ou plutôt « mercier »). Les élections de la Saint-Jean (24 juin 1430) désigneront à la tête de la ville le même Pierre Crin ; Jehan de Ury ou d'Evry, tavernier ; et Lorens Charmolue : ce dernier bientôt remplacé par Gérard Le Riche, tavernier.

Civils, ils l'étaient tous. En temps de guerre, il leur fallait non seulement pourvoir aux besoins ordinaires de la communauté dont par droit d'élection ils étaient les représentants, mais encore, en liaison étroite avec le capitaine, il leur appartenait de prendre les mesures qu'imposait la situation. Ce n'était pas une sinécure.

La ville était divisée en quartiers, chacun d'eux placé sous la responsabilité d'un notable désigné par le capitaine. Par ailleurs les habitants, âgés d'au moins seize ans, étaient regroupés en une dizaine de « connétablies » chargées notamment d'assurer le guet, l'arrière guet et la garde des « tournelles ». En « provision », la ville possédait

un certain nombre d'armes et armures conservées en une « chambre » spéciale ; elles devaient être distribuées au mieux entre ceux qui n'avaient pas d'armement personnel. — Aussi bien, chacun devait contribuer suivant ses moyens à la défense commune ; même les clercs et les religieux. Vraiment nul ne pouvait ignorer qu'il s'agissait de l'intérêt de tous.

Or, même en ajoutant ces civils (en état de porter les armes) aux 260 « hommes d'armes et de trait » totalisant les « gens de Guillaume de Flavy » et la « compagnie » de B. Baretta, les défenseurs de la ville étaient peu nombreux, en comparaison des assiégeants dont la masse bien armée dépassait plusieurs milliers de combattants.

Les premiers renforts vinrent de Senlis. Très tôt, le 29 mai, Alain Géron, capitaine de Senlis, fit savoir qu'il « vouloit aler à Compiengne pour secourir icelle ville assiégée par le duc de Bourgogne ». Vraisemblablement d'origine bretonne et depuis plus de dix ans au service du Dauphin, il s'était trouvé dans Orléans en 1429 et semble avoir été l'un des premiers compagnons de Jeanne d'Arc. Venu de Senlis, mais obligé de regagner sa ville à la demande expresse des habitants, il enverra plusieurs fois à Compiègne divers contingents et tout d'abord, la dernière semaine de juin, Etienne Sannier, « chief de certain nombre des gens Alain Géron », avec onze personnes, suivi bientôt de petits groupes portant ce nombre à 24 combattants.

Mais ce fut seulement vers le 10-12 juillet qu'arrivèrent de plus importants renforts, en réponse à l'appel que Pierre Crin avait fait au roi, à Jargeau. En voici le détail :

— Jamet de Tillay, capitaine de Blois, envoyé par le bâtard d'Orléans (futur comte de Dunois), arrive de Crépy-en-Valois avec 29 combattants ; écuyer, et breton lui aussi, il avait également participé à la levée du siège d'Orléans.

— Rév. père en Dieu, monseigneur Philippe de Gamaches, abbé de Saint-Pharon de Meaux, O.S.B., avec 37 « compagnons de guerre ». Frère de Guillaume, sire de Gamaches (ancien capitaine de Compiègne), il avait été fait prisonnier par les Anglo-Bourguignons et retenu dans leurs geôles parisiennes, avec menace d'être « jeté en la rivière »... ; sa délivrance avait été l'une des clauses de la reddition de Compiègne, le 18 juin 1422 : il avait une belle revanche à prendre !

— Alabre de Saule, « cappitaine de gens d'armes et de trait », avec 33 hommes.

— Jehan Rollant, « cappitaine de gens d'armes et de trait », avec 17 hommes.

— le bastard de Coudray, « chief des gens messire Regnaut de Saint-Jehan, cappitaine de gens d'armes, avec 7 hommes.

— Pierre de Bailleul, « chief de 18 compagnons de guerre ».

Peu après, vers le 15 juillet arrivent encore « noble homme messire Jehan de Brie, chevalier, cappitaine de gens d'armes et de trait », avec 28 « compagnons de guerre » ; puis, vers le 18 juillet, Antoine de Chabannes, également « cappitaine de gens d'armes et de trait », comptant une vingtaine d'hommes.

Ces différents renforts parvenus à Compiègne, en moins d'un mois (fin juin - 18 juillet), s'élèvent donc à 213 hommes environ, ce qui ajouté aux gens de Guillaume de Flavy (160) et à ceux de Barthélemy Baretta (100), donne un total de 473 gens d'armes.

C'est à dessein — on verra bientôt pourquoi — que nous arrêtons vers la mi-juillet l'arrivée des renforts envoyés à Compiègne. De même en comptabilisant la cinquantaine d'hommes qui rejoindront Compiègne pendant les premières semaines d'août, on peut être assuré que jamais le nombre de gens de guerre défendant la ville assiégée ne dépassa, à quelque moment que ce fût, celui d'un demi-millier.

III. LA PRISE DU BOULEVART

En ce mois de mai 1430, à la vue des assiégeants, Compiègne, plaisante à regarder, offrait de l'autre côté de l'Oise, et se détachant sur le fond lointain de la forêt, les nombreux toits de ses maisons et de ses halles, la dizaine de ses clochers d'églises ou de chapelles, son beffroi déjà ruiné, ultime vestige des temps lointains de la commune, et la « grosse tour du Roi, dont la masse de pierre datait sans doute du règne de Louis le Gros, — avec au premier plan sa muraille et sa Porte d'Oise (dite aussi Porte d'Ardoise) conduisant par le « neuf pont » à l'île de la Palée, mais surtout sa Porte du Pont ouvrant sur le pont de pierre qui franchissait la rivière et se prolongeait par un pont de bois permettant d'accéder sur la rive droite à un très important ouvrage défensif appelé le « Boulevard » : ensemble fortifié équivalent ici (sauf erreur) aux célèbres « Tourelles » commandant à Orléans le passage de la Loire.

« Mout estoit forte la ville de Compiègne et mauvaise à assiéger ». « Grosse et grande ville, de grant tour, et enclose en partie de deux rivières ». A la vérité l'Aisne ne bordait pas directement Compiègne, mais elle formait à une lieue au nord de la ville un élément de protection non négligeable que les Anglo-Bourguignons ne tenteront pas de franchir. Quant à l'Oise, c'était un fossé naturel, large et profond

qui, avec ses eaux courantes, formait vers l'ouest une défense naturelle, que venaient compléter sur les autres contours de la ville d'amples fossés creusés de main d'homme.

Et puis, comme l'écrit encore G. Chastellain : « Ceux de dedans [les Compiégnois] avoient bien mise au point [leur ville] et bien réparée de gros et puissans bollewers et d'autres fortifications, comme bien advertis de longtemps que le siège y viendroit ». — C'est donc une ville forte, remarquablement préparée pour la défense, que le duc de Bourgogne entreprend d'assiéger, et cela en l'attaquant par sa face susceptible d'offrir la plus grande résistance...

L'*Avis* « présupposait » en effet que, après avoir « mis en obéissance le pont à Choisy », ce qui était acquis depuis une dizaine de jours, il fallait mettre « une bastide au bout du pont de Compiengne ». Le premier soin du duc de Bourgogne fut donc de suivre ce plan et, sans retard, de donner les ordres en vue de la construction devant le pont de la bastille ainsi prévue.

Or ce n'est pas devant le pont de Compiègne que se trouvèrent les assaillants, mais devant un très puissant *boulevard* formant tête de pont « par dechà l'iaue » et interdisant non seulement le passage de l'Oise, mais l'accès du pont lui-même.

L'utilisation de la poudre et l'emploi généralisé des bombardes et bouches à feu — entre autres — avaient depuis quelques décennies considérablement modifié les conditions de l'attaque et de la défense d'une ville assiégée. Les murs de pierre risquaient de supporter mal le choc répété des projectiles de pierre.

Pour remédier à ce grave inconvénient, on inventa un ouvrage non plus maçonné, mais construit de la façon la plus actuelle par l'agencement fait de gros madriers fortement charpentés et de terre mêlée de paille, le tout rechargé d'une épaisse couche de terre, véritable terrassement formant bastion, à la surface duquel poussait l'herbe folle. Les projectiles qui l'atteignaient frappaient sa surface molle et s'y enfonçaient sans grand dommage ; mieux : il leur arrivait de renforcer la paroi extérieure de l'ouvrage ! Réalisation tenant compte des tout derniers progrès de l'architecture militaire.

C'est donc face à ce boulevard massif et à peu de distance (aussi près que d'un « trait d'arc ») que fut « plantée » dans la prairie de Margny la grosse bastille bourguignonne qui devait être l'une des pièces maîtresses du siège de Compiègne. Faite « de fagots et de terre », cette redoute « moult haute et moult large », s'éleva rapidement (« radde-ment ») « et à multitude et force de gens ». Simultanément était

entreprise l'attaque du boulevard tout voisin par le creusement de multiples tranchées.

A ces tâches furent employés quantité de gens de métier et simples manouvriers qui travaillèrent « continuellement par deux mois en la nouvelle bastille ».

Ce-pendant se poursuivaient de part et d'autre, et presque sans arrêt, tirs d'engins et bombardements, « saillies » et « escarmouches », — sauf, sans doute, les jours de la Pentecôte (dimanche 4 juin) et de l'Assomption (15 août, qui tomba cette année-là un mardi), car l'usage était de suspendre tout combat pour solenniser les grandes fêtes de l'Eglise.

Jours de besognes ardues et de luttes obscures, du type de ceux dont on dit qu'il n'y a « rien à signaler », et qui cependant sont toujours marqués par la peine des hommes, attristés par la douleur des méchantes blessures, endeuillés par la mort sournoise et inexorable.

Humbles travaux et combats sans éclats, laissant inutile et inoccupée la belle et noble chevalerie de Bourgogne et d'Angleterre, rassemblée si nombreuses « devant Compiègne », et dont les montures n'étaient sans doute pas les seules à piaffer.

C'est alors qu'étant « devant Compiègne », le duc de Bourgogne reçut « diverses bouffées de contrariété », sous la forme notamment de lettres de défi à lui adressées en bonne et due forme par l'évêque [prince] de Liège, comte de Loos, et nombre de seigneurs ses alliés : lettres datées du 10 juillet et promptement remises à son illustre destinataire. Sans doute, celui-ci reçut-il « joyeusement la nouvelle » et enrichit-il de « grans dons » le porteur du message ; mais c'était bien là geste de haut seigneur faisant contre mauvaise fortune bon cœur. La réalité était que, « à l'instance d'aucuns routiers françoys » et mus par une haine séculaire contre leurs voisins, les Liégeois envahissaient le comté de Namur, en créant un second front dans les propres états du duc de Bourgogne.

Après réunion de son conseil, le duc décida de rester « devant Compiègne », mais de prélever immédiatement sur son armée un contingent de huit cents combattants (hommes d'armes et archers), commandés par le seigneur de Croy, Jean, son frère, et le seigneur de Masmines (tous trois compagnons de la *Toison d'or*), qui s'en partirent donc accompagnés du comte de Fauquembergue, des seigneurs de Rubempré, Dudzeele, Fromessart, Lannoy, du Gallois de Renty, de Robert de Neufville et de plusieurs autres : « toutes gens d'élite ».

Ainsi l'offensive des Liégeois, si elle ne conduisait pas le duc de Bourgogne à renoncer « à son entreprise que il avoit sur Compiègne », l'obligea à « rompre son armée » et, si leur départ ne présenta pas alors un inconvénient majeur, l'absence de ces « hommes d'élite » se fera sérieusement sentir trois mois plus tard.

En attendant, le siège perdurait. Les efforts des deux adversaires portaient obstinément sur ce boulevard où, depuis plusieurs semaines maintenant, défenseurs et assaillants rivalisaient de ténacité et de courage. Le souvenir de cet événement — car c'en fut un — nous a été conservé grâce aux récits (d'ailleurs assez impartiaux) des chroniqueurs bourguignons : Georges Chastellain, Enguerran de Monstrelet, Le Fèvre de Saint-Remy et l'Auteur anonyme de la *Chronique dite des Cordeliers*

Par sa hauteur la bastille de Margny dominait le boulevard, mais ce dernier, plutôt enterré, était, pour la ville, un redoutable élément de défense et qui, devant le pont, gênait terriblement les assaillants.

Il n'était point de jours où, dans l'espace séparant les deux forteresses, les combattants de l'une et de l'autre ne fissent quelque sortie (« saillie »), et c'était alors de féroces et dures rencontres.

Point de jours non plus, et moins encore de nuits, où ne cessaient de part et d'autre et l'« escoute » et le guet. Des deux côtés, grande était l'ingéniosité. Guillaume de Flavy avait fait placer au fond des fossés du boulevard de « petites maisoncelles de bois » (sorte de guérites), « où ses gens se tenoient pour faire leur guet moult subtilement » ; les Bourguignons avaient aménagé aux abords même du boulevard des abris ou « taudis », mais, comme en s'y rendant ils étaient très souvent atteints par les tirs des défenseurs de la ville (et ils en étaient « servis très largement »), Jean de Luxembourg s'avisait de faire creuser des fossés profonds reliant directement la bastille aux taudis, les parois de toutes ces tranchées et de ces boyaux étant consolidées par des pieux de chêne fichés en terre et bien serrés, le tout recouvert de madriers et de terre : véritables galeries souterraines par lesquelles ses hommes pouvaient désormais aller et venir « sans péril du trait mortellement dru » qui tombait sur eux : « tant de canons comme de coulevrines ».

S'étant aperçus de tout ce travail de mines et du danger que cela représentait pour eux, les Français multipliaient les escarmouches « aigres et fières » ; et « souvent estoit dure la meslée ».

Au nombre de ceux qui trouvèrent la mort dans ces combats, on

cite parmi les Bourguignons : « messire Jehan de Bailleul, chevalier flandrois, Allard d'Escaussines, Thiebaut de Tantignies, haynuiers, et aucuns autres ». Il y eut certainement des Anglais, plus nombreux même (semble-t-il), puisque « communément les saillies se faisoient plus sur les Engloix que sur les Piccars » tenant le parti de Bourgogne. Quant aux Français qui périrent alors, ni leurs noms ni leur nombre ne nous sont connus.

Au demeurant, la valeur des uns égalait la vaillance des autres et, malgré le sang répandu, nul ne pouvait « se vanter de la victoire », car l'avantage ne revenait à personne.

Mais quand, « à l'encontre de la Porte du Pont », eurent été mis en place les « gros engins » du duc de Bourgogne — on désignait sous le même nom les balistes et leurs projectiles : alors changea la tournure des événements.

Machines et projectiles firent leurs ravages, détruisant les moulins de la ville, effondrant nombre de maisons, ruinant le pont de bois qui reliait le pont de pierre au boulevard, et contraignant ainsi les assiégés à se servir de « nacelles » [= barques] pour se rendre au boulevard ou en revenir : allées et venues vite remarquées par l'adversaire, et que les Compiégnois camouflèrent en dissimulant leurs mouvements au moyen de grandes toiles.

Car le boulevard résistait toujours.

Faisant preuve de hardiesse et pour « mieux encourager ses gens », Philippe le Bon vint s'installer personnellement au milieu d'eux, en la grande bastille « qui estoit entre Margny et le bolewert », et ses propres troupes vinrent relever à Margny même celles de Jean de Luxembourg : ce dernier ayant reçu l'ordre de courir au secours de Vitry-en-Perthois très menacé par les Français qui venaient de reprendre victorieusement Villeneuve-le-Roi, Trainel et Méry.

C'est alors aussi qu'arrivèrent en renfort, avec deux mille combattants, deux comtes d'Angleterre : Huntington et Arondel, lesquels accueillis avec de grands honneurs furent installés à Venette dans « l'abbaye », là-même « où avoit esté le duc, tout freschement encore » ; mais pour eux également il s'agissait de relève, car ils venaient remplacer les Anglais de Montgomery qui, « prenant congé du duc » retournèrent en Normandie, « frontière » où leur présence était attendue depuis longtemps.

« Or n'estoit diligence que le duc ne fist pour abattre ce bollewert qui tant lui contrarioit au cœur » : plus que nulle chose !

Aussi le fit-il « battre d'engins par haut et par bas, jour et nuit », ne donnant « cesse ni repos » : pas une seule heure, aux défenseurs.

Le chroniqueur bourguignon Georges Chastellain ne peut s'empêcher de leur rendre ce bel hommage en reconnaissant que : s'ils « n'eussent esté outre mesure vaillans et de grant vertu », ils n'eussent « pu tenir le quart de temps » que dura leur résistance, tant leur position était devenue insupportable. Et cela faisait près de deux mois qu'ils tenaient !

Finalement écrasé par les bombardements, miné de tous côtés, et ses occupants anéantis par l'épuisement, le boulevard, qui n'était presque plus que ruines, fut enlevé d'assaut dans une surprise de nuit. Quelques-uns des survivants croyant pouvoir se sauver se jetèrent dans l'Oise et s'y noyèrent en pleine obscurité. Les autres, trop faibles, furent tués sur place ou emmenés prisonniers.

Le duc de Bourgogne avait en personne participé à cet ultime assaut. Il considéra la prise de ce boulevard de Compiègne comme une grande victoire qui fut aussitôt annoncée et publiée dans ses états : à Lille le 21 juillet, à Douai le 22 ; et la nouvelle s'en répandit au loin : de Bruges le correspondant des Morosini la transmit à Venise...

Il est un fait que ne nous apprennent ni les chroniqueurs ni les correspondants de guerre ou de commerce ; mais dont le souvenir est conservé par une pièce d'archives. Les défenseurs faits prisonniers à la chute du boulevard, ou plutôt l'un d'entre eux avait été remis au maître de l'artillerie du duc de Bourgogne, Jehan de Rochefort, écuyer, pour qu'il pût en tirer rançon. Or, de même que le roi d'Angleterre devait racheter la Pucelle à Jean de Luxembourg, de même Philippe le Bon racheta ce prisonnier anonyme au maître de son artillerie, pour le faire exécuter publiquement devant le carré de ses troupes, et certainement par pendaison sur le point le plus élevé du boulevard en ruines, afin que ceux de Compiègne qui veillaient sur les murs ou les tours de la ville n'ignorassent point le sort qui leur serait réservé.

IV. LE PONT DE BATEAUX SUR L'OISE ET L'ENCERCLEMENT DE LA VILLE

Nouvelle raison d'inquiétude pour les Compiégnois : sans retard le boulevard fut remis en état et ses fossés comblés, doublant ainsi la grosse bastille de Margny. Ce fut désormais contre la ville, et pour son plus grand dommage, car les projectiles qu'elle recevait provenaient d'un point de lancement beaucoup plus rapproché.

Succès indéniable pour les Bourguignons et cruel pour les assiégés, certes ! mais ne changeant guère pour les premiers les conditions même du siège, puisque la ville n'était toujours investie que sur la face ouest.

Philippe le Bon ordonna de faire construire un pont de bateaux en aval de la ville, afin de pouvoir traverser l'Oise et passer sur l'autre rive, puisque le pont de pierre lui restait — et pour cause ! — fermé et résolument hostile.

Satisfait de la prise du boulevard et enfin soulagé de ce côté-là, fin juillet, le duc de Bourgogne, tout heureux de se remettre en selle, accomplit une brève chevauchée en Beauvaisis, escorté d'une « belle compagnie d'Englois », commandée par le duc de Norfolk et le comte de Huntington. Promenade militaire sans grand danger d'ailleurs ; il s'agissait d'obtenir la reddition de la forteresse de Gournay-sur-Aronde, reddition convenue pour le 1^{er} août si, à cette date précise, Tristan de Maignelay, son capitaine, n'avait encore reçu aucun secours des gens de Charles VII, ce qui était précisément le cas.

Après quoi, Norfolk et les siens se dirigeant sur Paris, Philippe le Bon s'en retourna avec Huntington à leur logis de Venette : au siège devant Compiègne.

Il n'y demeura pas longtemps.

A peine y était-il revenu depuis quelques jours que, le 6 ou 7 août, lui parvint la nouvelle de la mort de son cousin germain Philippe de Bourgogne, duc de Brabant et comte de Saint-Pol, décédé le 4 août en son château de Louvain, sans laisser d'enfant. Disparition combien heureuse en l'occurrence qui permettait au duc de Bourgogne, son plus proche héritier, d'ajouter et de rattacher à ses propres états le Brabant, « matière de grant pris »... Aucune hésitation n'étant possible, il lui fallait rapidement aller recueillir cet héritage : « la plus noble duchée de l'Empire ».

En toute hâte Philippe le Bon manda Jean de Luxembourg, qu'il avait envoyé porter secours à la place de Vitry-en-Perthois. Arrivé trop tard alors que les Français occupaient déjà Vitry, celui-ci pour se dédommager de sa déconvenue, était allé mettre le siège devant la petite ville de Crépy-en-Laonnois qui se rendit le 6 août, et dont il pendit quelques habitants ; mais il n'oublia surtout pas de vider les caves de ce pays viticole pour en remplir les caves de son château de Beaufort.

Tout joyeux, il s'en revenait de son expédition et, comme c'était le temps de la moisson, il faisait « couper les blés » par ses gens dans les

champs du Soissonnais. Compiègne étant du diocèse de Soissons, le pressant appel du duc de Bourgogne parvint rapidement à son destinataire qui ne tarda pas à le rejoindre.

Et ce fut pour se voir confier par son « maistre » la direction des opérations en cours, c'est-à-dire — en liaison étroite avec « les deux comtes anglais » — l'achèvement du siège de Compiègne par la prise de la ville jugée vraiment impertinente dans sa résistance obstinée.

Ainsi donc Jean de Luxembourg, comte de Ligny, reçut du duc de Bourgogne « la charge et le gouvernement de tout l'ost », conjointement avec les comtes Huntington et Arundel », deux vaillans chevaliers et sages, et bien grandement accompagnés ».

Il avait lui-même directement sous ses ordres « quantité... de chevaliers de haute conduite », comme Jacques de Brimeu, aux services éprouvés, et maintenant maréchal de l'ost, le seigneur de Créquy et Hue de Lannoy (tous trois compagnons de la *Toison d'or*), Baudot de Noyelle, le seigneur de Saveuse, et autres capitaines.

C'est à lui qu'incombe maintenant « le fès des frontières sur les marches de deçà » et la mission de pourvoir à tout « au plus près de l'honneur et du profit ».

Le départ précipité de Philippe le Bon amena nécessairement certains changements, ne fût-ce que par le déménagement des divers services composant son « hostel », qui suivaient le prince dans tous ses déplacements.

Or on apprit bientôt que, saisissant l'occasion de tout ce dérangement, plus d'un qui auraient dû rester « devant Compiègne », avaient choisi de s'en aller eux aussi. Un sévère rappel à l'ordre fut publié au nom du duc « contenant que toutes gens d'armes qui s'estoient partis du siège de Compiègne... s'en retournassent hastivement... à peine de confiscacions des biens et héritages ».

Il ne s'agissait sûrement pas de cas isolés, car le mandement ducal fut notifié à Amiens et à Douai, mais aussi à Aubigny-en-Artois, Saint-Pol, Lillers, Pernes, Béthune et Avesnes : les contrevenants (pour ne pas parler de déserteurs !) étaient donc non seulement Flamands et Picards, mais surtout Artésiens. De tels abandons dénotent une certaine lassitude chez ces « gens d'armes » rebutés par les conditions et les lenteurs d'un siège, qui se prolongeait depuis deux mois et demi déjà, sans grand résultat et, en tout cas, sans aucun profit pour eux.

Bien conscient que « la charge du siège de ceste ville de Compiègne lui estoit une chose de grand poix », Jean de Luxembourg

prit à cœur son commandement, désireux de faire tout pour arriver à la « conclusion du siège », en cueillant personnellement les fruits de la victoire, dont la gloire reviendrait, comme il se doit de la part d'un bon serviteur, à son maître le duc de Bourgogne.

Réflexions personnelles, et conseils donnés par « tous les chefs de guerre qui là estoient », mirent en pleine lumière cette évidence que « encore n'estoit proprement assiégée la ville que d'un costé, et pouvoient de l'autre venir vivre et provisions... aux assiégés ».

Plusieurs décisions s'imposèrent donc, qui furent prises aussitôt.

1. Tout d'abord sur la rive droite de l'Oise, renforcement de la grande bastille de Margny (capitaine : le sire de Noyelle), réaménagement, sous la direction de maistre Claus, avec 32 charpentiers et 31 ouvriers liégeois, du boulevard et autres approches de guerre servant désormais contre la ville (sous les ordres de Noyelle, avec 105 hommes d'armes et de trait), et construction de deux nouvelles bastilles, l'une face à la Porte d'Ardoise (capitaine : Guy de Roye, assisté d'Aubert de Folleville), l'autre face à la tour des Osiers, à l'extrémité N.-O. de la ville (sous le commandement du routier Boulenois, Kanart, avec une garnison composée d'arbalétriers Gênois et « Portugalois » et « d'autres brigans d'estrangle marche », au nombre d'une cinquantaine).

2. Achèvement du pont de bateaux jeté entre Venette et la rive gauche, par conséquent en aval de Compiègne et hors d'atteinte des « engins » de la ville : ouvrage gardé de nuit comme de jour et protégé de toute tentative éventuelle des assiégés par la présence d'un bateau de guerre cuirassé, croisant en permanence sur la rivière, et dont la construction avait été ordonnée par le duc de Bourgogne. Ce pont de bateaux, fort et large, devait être capable de supporter le passage des piétons et des chevaux (bien sûr !), mais aussi l'acheminement des vivres, matériels et engins de toute nature nécessaires aux opérations suivantes.

3. Sur la rive gauche de l'Oise était en effet prévu l'aménagement de l'abbaye de Royallieu, transformée en poste de commandement pour Jean de Luxembourg, dont les troupes seraient campées dans le village « qui moult estoit dézolé » et dans les vignes et jardins que les habitants avaient désertés. Ce village était sans nul doute celui de Saint-Germain. Avait été prévue également la construction d'une grosse bastille entre Compiègne et la forêt, au lieudit « La Justice » : à un trait et demi d'arc, face à « la plus forte porte de la ville », appelée Porte de Pierrefonds. Dressée dans le voisinage immédiat de la léproserie, elle en reçut le nom de bastille Saint-Ladre.

Aucun changement n'était intervenu pour les Anglais, dont les « deux comtes » restaient à Venette dans les bâtiments de l'abbaye, tandis que leurs hommes étaient cantonnés aux alentours.

En fait, dès que « les ponts et les passages assis sur la rivière » furent prêts, « y passèrent les Anglois premiers ». Ils étaient 4 000 hommes, au dire de l'auteur de la *Chronique anonyme*. L'Oise une fois franchie, ils participèrent bien à quelques escarmouches, sous les murs de Compiègne, du côté de la forêt, mais là n'était pas leur objectif.

Ils « coururent le pays jusques à Senlis et environ ». Leur but apparemment était double : d'abord, puisque c'était le temps de la moisson, ce fut une expédition de pillage et de ravitaillement dans le Valois, sans toutefois s'approcher trop de Crépy ni de Pierrefonds restés fidèles à Charles VII. Facilement Huntington obtint la reddition de Saintines (place « non tenable ») ; mais, parvenu à Verberie, dont il voulait s'emparer (second but de son expédition), il se heurta à une sérieuse résistance de la population car, hostiles, les paysans s'étaient rassemblés dans l'église fortifiée et, avec courage, prétendaient s'y défendre.

« Très aigrement assaillie », celle-ci ne put tenir plus de quelques heures, et les braves gens durent se rendre avec leur « capitaine » Jean de Dours que, très cruellement « le conte Anglès fit pendre pour ce qu'il n'avoit à sa première requeste voulu obéir et rendre la forte église en sa main ». Quant aux malheureux habitants, ils furent tous réquisitionnés et contraints au creusement de multiples fossés, à l'abattage de nombreux arbres et à la confection de diverses haies : autant d'obstacles destinés à obstruer les voies et chemins de cette partie méridionale de la forêt et à en interdire l'accès à une éventuelle offensive des Français de ce côté-là. Après quoi, Huntington s'en retourna « atout [= avec] tout ce que avoit levé de proie sur le pays, en son logis devant Compiègne », à Venette.

Pendant ce temps, les Bourguignons, ayant eux aussi traversé l'Oise sur le pont de bateaux, occupaient la rive gauche. Comme prévu, Jean de Luxembourg s'était installé à Royallieu, dès le 28 août, avec ses chevaliers. Et, malgré de nombreuses « saillies » des Compiégnois, s'élevait rapidement la bastille Saint-Ladre, d'autant plus rapidement que les matériaux de construction ne manquaient pas dans la forêt toute voisine : « mise en œuvre à coup et à force de gens », elle se dressait maintenant, redoutable, face à la Porte de Pierrefonds ; et déjà, avant même son complet achèvement, s'y tenait en permanence une garnison de 300 combattants sous les ordres du « mareschal de l'ost » lui-même.

Jacques de Brimeu, entouré de tout son état major : Hue de Lannoy, les seigneurs de Créquy, de Saveuse et d'Humières, Daviot de Poix, Ferry de Mailly, Florimont de Brimeu...

Et les « gros engins » lançaient maintenant, de ce côté-là aussi, leurs projectiles sur Compiègne.

Telle était la situation aux environs du 20 octobre 1430.

Les Anglo-Bourguignons avaient enfin réalisé l'achèvement de leur plan, en parvenant à la « conclusion » du siège : « le siège estoit [aus]si estroit que faire se pouvoit ».

Pour les habitants de Compiègne, depuis la mi-mai, toute communication avec le Beauvaisis et la Picardie était impossible ; depuis la fin août, l'occupation de la rive gauche par les ennemis rendait toutes relations avec l'est et le sud extrêmement difficiles et périlleuses, si même elle ne les interdisait pas complètement.

En effet : Royallieu coupait la route de Senlis (par Verberie), et la bastille Saint-Ladre, empêchant tout accès vers la forêt, coupait les deux routes conduisant l'une à Pierrefonds, l'autre à Crépy-en-Valois.

C'est dire que, depuis près de deux mois tout « passage » était pratiquement « clos ».

V. LA VILLE ASSIÉGÉE

Pour l'histoire de ce temps-là, Compiègne malheureusement ne dispose pas d'une œuvre comparable au précieux *Journal du siège d'Orléans*. Aucun Compiégnois, contemporain des événements, n'en a consigné par écrit le souvenir ; en tout cas, si un tel auteur a jamais existé, son œuvre n'est pas parvenue jusqu'à nous.

Les registres des délibérations du corps de ville, qui seraient si intéressants pour cette époque, manquent depuis longtemps dans les Archives de Compiègne. Ne peuvent y suppléer les registres des comptes (d'ailleurs partiellement lacunaires) ; certains articles de ces comptes font pourtant connaître divers faits d'importance inégale qu'il est possible d'y glaner.

On y trouve donc des éléments qui seraient susceptibles d'entrer dans la composition d'un *Journal* des événements. Nous y avons pensé. Mais, outre qu'une foule de faits quotidiens, dont certains peut-être dignes de mémoire et méconnus à jamais, y seraient nécessairement

omis, il en est d'autres notables eux aussi, et ayant échappé à l'oubli, qui, dépourvus de toute date ou dont la date est restée très approximative, ne pourraient entrer dans le cadre rigoureusement chronologique d'un tel *Journal* ainsi reconstitué.

On retiendra donc ici, en les regroupant suivant quelques thèmes particuliers, les faits les plus saillants ou les plus significatifs qui jalonnèrent la vie, ou plus exactement permettent d'évoquer les conditions de vie dans une ville assiégée plus de cinq mois durant, et soumise à un blocus de plus en plus étroit pendant les dernières semaines, au point du devenir pratiquement total.

A l'évidence, une ville assiégée est dans une position défensive, ce qui n'exclut pas (bien sûr !) toute attaque dirigée de l'intérieur (« du dedens ») contre l'assiégeant pour gêner ses entreprises et desserrer son étreinte. Il s'agit alors d'une sortie que l'on appelait « *saillie* ».

La première de ces « saillies » fut celle que dirigea Jeanne d'Arc contre les Bourguignons de Margny dans l'après midi du 23 mai, et qui se termina malheureusement par une retraite précipitée — Italiens et Compiègnois confondus — et par la prise de la Pucelle retenue captive avec ses derniers compagnons de lutte.

Il y en eut beaucoup d'autres. Le détail en reste inconnu, mais non les circonstances. Sur la rive droite, il s'agissait de la défense du boulevard ou de tentatives, toujours audacieuses et plus ou moins risquées, sur la grosse bastille de Margny et sur les deux plus petites, d'abord pour entraver et retarder leur construction, puis lorsqu'elles furent bien « dressées », pour gêner les allées et venues des assiégeants et leur ravitaillement. Ces « saillies » se transformaient souvent en « escarmouches », voire en « meslée », à l'issue incertaine, car la fortune (comme toujours) se montre capricieuse.

Un jour faste, on apprend que l'avantage revient à ceux de Compiègne qui font plusieurs prisonniers, dont Guy de Roye et « un autre gentil homme Englès avec luy » ; or c'était là beau coup de filet et bonne prise, car Guy de Roye, « un escuier de grant pris », était non seulement le « capitaine » commandant l'une des petites bastilles du long de la rivière, mais « cousin bien prochain à la dame de Biaurevoir », et par conséquent parent par alliance de Jean de Luxembourg. Un autre jour au contraire, c'est Hervé Carrion, l'un de ceux qui avec ses « compagnons » était venu en renfort à Compiègne, qui est « prins prisonnier par les adversaires ».

Même remarque, naturellement, sur la rive gauche, après que « les adversaires eussent passé la rivière » et lorsque fut dressée la bastille Saint-Ladre : « et là y eult maintes belles escarmuches, et de grans armes faictes ».

Avec ses murailles formant une enceinte de 1 600 toises, sa trentaine de tours et tournelles, ses portes fortifiées, ses fossés, son boulevard, Compiègne avait, comme on eut dit deux siècles plus tôt, sa « fermeté » (ou « ferté »), bien « remparée » depuis lors, et qu'on appelait au XV^e siècle sa forteresse.

« Moult estoit forte la ville de Compiègne et mauvaise à assiéger » a-t-on dit. Elle était en revanche, et par conséquent, facile à défendre. Seules la surprise ou la trahison auraient permis de s'en rendre maître : ni l'une ni l'autre de ces éventualités n'étaient à craindre. Et l'on se souvient qu'il aura fallu près de deux mois pour que fût réduit et occupé le boulevard du pont, à l'extérieur de la ville.

Hors des murs, tout ce qui eût pu gêner la défense et aider l'adversaire fut systématiquement abattu par ordre de Guillaume de Flavy. Dans l'Oise, l'île de la Palée n'était séparée de la muraille que par un bras étroit de la rivière ; ce pouvait être un danger : il fit couler un bateau qui de la sorte obstrua en amont l'entrée de cet inquiétant goulot. Et l'on peut être assuré que les aménagements du « Port au vin » furent eux aussi détruits.

L'armement de la ville, lui non plus, ne laissait rien à désirer. Le « gros canon », que Louis de Flavy avait réussi à ramener de Choisy, prouve par sa seule dénomination que Compiègne possédait d'autres bombardes (ce que l'on sait par ailleurs).

Les assiégeants apprirent vite à leurs dépens combien étaient « périlleux » les « engiens de la ville ». L'auteur de la *Chronique anonyme* a bien noté que les Compiégnois « avoient dedens ladicte ville grant plenté [= quantité] de petits engiens, nommés culeuvrines, lesquelx estoient de métal de coeuvre et trayoient [= tiraient] boules de ploncq qui perchoient ung homme d'armes tout outres... Ces engiens là firent moult de maux et occirent moult de gens du siège ».

Le chroniqueur Georges Chastellain rapporte les terribles exploits d'un certain *Noiroufle*, « cordelier » qui avait reçu l'habit de franciscain au couvent de Valenciennes, lieu de sa naissance. Voici comme il décrit le personnage : « Un haut grant homme noir avec un visage hideux, un regard féroce et... un grant long nez ; et portoit rude grosse faconde et

sembloit espoventable entre tous les autres d'église et de religion (de tous ceux que je vis oncques, le moins apparant homme d'église) ».

« Cestuy estoit mis dedens ceste ville en garnison, ne sçay si comme apostat ou autrement (à Dieu je m'en rapporte !), mais estoit tous les jours aux créneaux atout [= avec] une coleuvrine dont il estoit maistre, le non-pareil des autres, voire le plus murdrier, ce disoit-on, qui oncques avoit esté vu ; car durant le temps du siège, luy-mesmes se vantoit, disoit-on, d'avoir tué de sa seule main trois cens hommes par sa coleuvrine, et en faisoit sa risée, et s'en tenoit à tout honneur et joyeux ».

G. Chastellain, qui l'a bien connu depuis lors et eut l'occasion de lui parler « diverses fois », raconte encore qu'il « se trouva en plusieurs autres villes assiégées, et ès faits de guerre longuement, là où il continuoit sa vie accoustumée, et vint jusques à estre de la retenue du roy et de son hostel et bien privé [= familier] de luy ». Il arriva même à Chastellain de le voir « chanter messe » devant le roi ; alors, se rappelant « la multitude de murtres horribles qu'il avoit fait » (et dont il était commune renommée), le chroniqueur assure en avoir été « espovanté » en lui-même.

Or ce Noiroufle (un surnom péjoratif, bien évidemment) doit être identifié, selon toute vraisemblance, avec le premier des « dizainiers » de Guillaume de Flavy : *frère Jehan de Boury*, ayant vingt-huit hommes sous ses ordres. Si, comme on peut le penser, un tel « maistre » enseigna à chacun de ses hommes, la manière de se servir d'une coulevrine, on peut imaginer les ravages que de tels tireurs firent dans les rangs des Anglo-Bourguignons.

Une autre fois, le sort se montra tout contraire ; et ce fut l'un des frères de Guillaume de Flavy, Louis, « bel escuier », âgé de vingt-deux ans, que vint frapper — et tuer — l'un des « engins volans » lancés par la partie adverse. Le capitaine en « fut moult troublé et anoyeux, mais nonobstant il n'en monstra nul semblant » et « tantost fit sonner ses trompettes (ou ménestrels) devant luy, ainsi qu'il avoit acoustumé de faire », et « ce fit-il tant pour resbaudir ses gens, comme pour soy-même rompre en son dueil ».

Quelle que fut leur taille ou leur poids, flèches et viretons mais aussi balles de plomb ou pesants boulets de pierre, ces « engins volans » firent sûrement d'autres victimes (morts ou seulement blessés).

En tombant sur la ville, ces gros engins écrasèrent ou endommagèrent de très nombreuses demeures. Il n'est pas de rue où l'on ne

comptât maisons ou hostels détruits ou abattus durant le siège, mais aussi étables ou écuries, étuves ou moulins.

Le long document où fut consigné, rue après rue, la liste des bâtiments démolis ou ruinés concerne seulement ceux des particuliers. Il est fort à croire que les édifices religieux ne furent pas épargnés, car nombreux étaient à Compiègne les églises, chapelles, couvents, cloîtres et dépendances des ordres monastiques ou canoniaux, hospitaliers ou séculiers. Aucune mention n'y est faite des églises paroissiales Saint-Jacques et Saint-Antoine.

Compiègne tout entière s'était transformée en un vaste arsenal. Le cimetière Saint-Pierre (= auj. les Minimes) fut converti en chantier où l'on cuisait du charbon avec le bois provenant de la forêt voisine ou des poutres effondrées, tandis qu'étaient utilisés pour faire de la poudre le salpêtre et le soufre qu'on se procurait partout où l'on en pouvait trouver et que l'on réclamait avec insistance aux villes du voisinage.

Les fèvres [= forgerons], serruriers, charrons et artiliers fabriquaient, ferraient, empenaient et apprêtaient les viretons distribués aux arbalétriers. Douze milliers au moins de ces « traits » furent ainsi préparés dans la ville pendant le siège, sans compter les simples flèches et les autres « engins ».

Les chandeliers faisaient fondre quantité de tourteaux pour éclairer fossés et retranchements ; les souffletiers et fuseliers débitaient les tampons de bois destinés aux canons ; les tonneliers fournissaient les pavois (grands boucliers de bois), tandis que les gantiers confectionnaient des trousses à fusées et des sacs de toutes dimensions pour contenir la poudre qu'il fallait conserver bien au sec. Tous les gens de métier étaient mis à contribution avec un zèle d'autant plus compréhensible qu'il s'agissait de la défense commune, — de tous et de chacun.

Même les clercs et religieux, pourtant et par tradition toujours très réticents à se soumettre à quelque obligation temporelle que ce fût, apportaient leur concours. La chose est assurée pour les ordres mendiants. Les Cordeliers ou Franciscains, et tel Jacobin ou Dominicain, auxquels sans doute leur robe conférait une certaine immunité, accompagnaient les messagers ou portaient les nouvelles ; et l'on vient de raconter les activités guerrières de Noiroufle, le terrible « cordelier de Valenciennes ». A deux reprises les Jacobins vendirent à la ville des quantités importantes de plomb : 300 livres le 9 septembre, 266 livres le 6 octobre ; et les « religieuses, abbesse et couvent de Saint-Jehan-dehors-Compiègne » en livrèrent 83 livres.

Métal vil, mais combien précieux en l'occurrence, puisqu'il était alors employé « à faire plommée pour les canons à main de ladite ville » : on en façonnait les balles redoutées des adversaires. Peut-être ce plomb provenait-il de couvents démolis : celui des Jacobins avait été détruit par un incendie accidentel quelques années auparavant (octobre 1422) ; quant à celui des nonnains de Saint-Jean, comme il était situé « dehors Compiègne », il paraît certain qu'il avait été anéanti par ordre de Guillaume de Flavy, ainsi que tout ce qui dans les faubourgs eût été susceptible de gêner la défense de la ville.

On ignore quel fut le comportement des religieux de Saint-Corneille, dont l'abbé, ayant pris fait et cause pour le roi d'Angleterre auquel il devait sa crosse abbatiale, avait quitté la ville ; mais on peut penser que — étant donné les circonstances — Philippe de Gamaches, bénédictin comme eux, abbé de Saint-Pharon de Meaux, auquel Charles VII avait confié l'administration du temporel de leur abbaye (avant de le promouvoir à Saint-Denis), dut plus d'une fois arracher les moines à leurs dévotes oraisons, pour les contraindre à faire, comme les autres Compiègnois, la ronde de nuit, avec le « guet », sur les murs de la ville.

Compiègne n'était pas alors une agglomération industrielle, et moins encore métallurgique. Il est donc probable que n'étaient pas de production locale tel « ribaudekin », tel « vauglare », tel « crapaudiau » et tel autre « petit canon de cuyvre », qui furent vendus et livrés à la ville, chaque fois en un seul exemplaire et par des particuliers différents : toutes armes « encassillées » ou « emmanchées » en bois, et destinées à jeter grosses ou petites « plommées ».

Ces menus « engins » n'auraient-ils pas été récupérés sur l'ennemi, comme ce fut souvent le cas ? Ainsi apprenons-nous que « plusieurs pages et autres personnes » ramassèrent par centaines les viretons ferrés et par dizaines les fers à viretons « que avoient tirés les adversaires estans devant la ville, depuis le xx^e jour de may IIII^e et trente [20 mai 1430] que le siège commença » Ils étaient ensuite rachetés par les gouverneurs-attournés « pour la provision de ladite ville ».

Une telle récupération était surtout le fait de la jeunesse et ne présentait pas grand danger, puisque les projectiles ainsi ramassés se trouvaient dispersés un peu partout à l'intérieur des murs.

Audacieux, certains habitants n'hésitaient pas à se risquer hors des murs pour procéder à un pareil ramassage, et ce n'était sûrement pas sans danger. Le 12 septembre, furent vendues à la ville cinq douzaines

de viretons et deux douzaines et demi de fers à vireton que Jehan Rançon, Guiot Poissonnier et leurs compagnons « avoient recueillis sur les adversaires du roy, n.s., *estans en siège devant Compiègne* » ; et, le 16 septembre, Robin de Fruges, charpentier de bateaux, « bailla et délivra à la ville trente pierres à canon et quinze viretons ferrés... lesquelles pierres et trait[s] *il avoit recueilli[s] par delà la rivière* ».

On remarque qu'aucun service n'est gratuit. Chacun sert, mais jamais ou rarement de façon désintéressée. C'était la mise en pratique constante de l'adage : « toute peine mérite salaire ». Il est vrai qu'aucun acte purement gratuit (il dut bien y avoir quand même !) n'avait à être enregistré dans les comptes de la ville, pour les années 1429-1431.

Si maintes indications de ce genre peuvent être ainsi glanées dans ces vieux cahiers, en compulsant leurs feuillets de papier épais, ce n'est pas ici le lieu d'étudier la technique de cette comptabilité pour elle-même.

Il est clair que, pendant la durée du siège (et même ensuite : tant que les hostilités se prolongèrent dans les environs de Compiègne), le chapitre des recettes, provenant des propriétés ou des droits de la ville généralement affermés, fut singulièrement réduit. De même, plus qu'à l'ordinaire (et dans des conditions économiques plus que désastreuses), les gouverneurs-attournés durent lever « taille sur taille » sur les habitants.

Mais ces impositions ne suffisaient pas et, pour subvenir aux nécessités les plus urgentes, et notamment à la solde et à la nourriture hebdomadaires des gens de guerre retenus pour la garde et défense de la ville, il fallut que Guillaume de Flavy imposât une taille particulière et dût encore prélever à cette même intention les deux tiers des subsides envoyés par le roi. C'était encore insuffisant ; alors les attournés eurent recours à l'emprunt, aux prêts et aux réquisitions en nature (blé, vin, bêtes à cornes et à laine), qui parfois ne seront remboursés ou payés que bien plus tard.

Le chapitre des dépenses (ou « mises ») se trouvait, lui aussi, gravement modifié en raison des circonstances. La rubrique des « Ouvrages » effectués à la « forteresse », englobant en fait tout ce qui concernait la guerre et la défense, est considérablement augmentée : divisée en plusieurs « bottes » correspondant à autant de « liasses ». La rubrique « Dons, présents et courtoisies » en revanche a sensiblement diminué, alors qu' a pris de l'extension (au moins pour les premiers

mois du siège) celle des « Voyages à piet et à cheval », ainsi qu'on le verra ci-après.

Ajoutons que deux documents postérieurs donnent encore quelques indications sur la situation financière de la ville et de ses habitants ; le premier est le compte de l'emprunt de 208 livres 4 sols fait en juillet 1430 et partiellement remboursé le 14 mai 1433 ; le second est un long Mémoire dressé quelque vingt ans plus tard (1448), en vue de montrer l'appauvrissement de Compiègne du fait des « guerres et divisions de ce royaume » : l'un de ces articles précise que (outre les « despens » nécessités pour l'entretien d'environ 600 hommes de guerre, et les dégâts et dommages de toutes sortes subis durant le siège), « iceulx habitans se endebtèrent envers plusieurs personnes de dix mil escus et plus », et « usèrent leurs propres biens, sans rien recueillir des fruits de leurs héritages [= patrimoine] pour ladite année ».

Dans toute ville assiégée, l'un des problèmes les plus importants à résoudre est celui du ravitaillement en vivres. Resserrée entre la rivière et la forêt, Compiègne est située en un « pays maigre et stérile ».

En temps de paix, les champs de blé du Beauvaisis tout proche constituaient son grenier naturel. Depuis que la guerre sévissait dans la région, ses ressources avaient bien diminué. Même lorsque le laboureur pouvait ensemençer son champ, c'était le plus souvent d'autres que lui qui en récoltaient la moisson. Les expéditions entreprises par les gens de guerre, aux mois de juillet et d'août dans le Laonnois, le Soissonnais, le Valois et précisément le Beauvaisis (pays de riche culture, en temps de paix) n'avaient pas d'autres raisons. Au demeurant, depuis que les armées anglo-bourguignonnes occupaient la rive droite de l'Oise — de Clairoix à Venette — plus rien de ce côté là ne parvenait dans la ville.

Assurément, au début, Compiègne, aux nombreuses tavernes, n'était pas sans posséder quelques réserves ; mais la situation se prolongeant et empirant de semaine en semaine, celles-ci s'épuisèrent assez tôt, d'autant plus que, si certains avaient quitté la ville, d'autres pauvres gens fuyant leurs villages dévastés étaient accourus dans ses murs pour y trouver refuge ; à quoi s'ajoutait un surcroît de bouches à nourrir : celles des « gens d'armes et de trait » qu'il convenait de satisfaire en priorité puisqu'ils étaient là pour assurer la défense commune.

Dès les premiers jours du siège, les moulins de la ville, pris pour cibles par les canons ennemis, s'étaient effondrés. Pareille démolition,

accomplie à dessein, s'était produite à Orléans, dans les mêmes circonstances. Qu'à cela ne tienne ! On construisit en hâte, à l'intérieur des murs, dans les halles, des moulins à chevaux. Ces destructions des moulins à farine n'étaient donc qu'un moindre mal... tant qu'il y avait du blé à moudre.

Après plus de deux mois, pendant « cinq jours entiers », du dimanche 13 août au jeudi 17 août, faute de « bestail », les trois Compiégnois, préposés au ravitaillement hebdomadaire des gens de guerre, se sont vus obligés de payer à ceux-ci huit deniers par jour, en compensation de la ration de viande qu'ils n'avaient pas reçue. Mais une telle éventualité fâcheuse ne se pouvait renouveler sans danger.

Pendant quatre mois aucune victuaille ne fut mise en vente à Compiègne « en publique marchié » : c'était les marchés qui se tenaient traditionnellement les mardis, jeudis et samedis, tout au long de l'année. Quant à la foire, il n'en était plus question : la ville assiégée ne voyait plus accourir vers elle les marchands étrangers qui, « au bon temps », fréquentaient chaque année « le Mi-Karesme » et y étalaient dans les halles et dans leurs comptoirs ou « repaires », les multiples produits de leurs commerces et de leurs industries.

Tant bien que mal, le ravitaillement provenait de l'extérieur, à travers la forêt, par les chemins de Pierrefonds ou de Crépy-en-Valois, et par la route de Senlis, *via* Verberie. Mais lorsque, ayant franchi la rivière et mis le pied sur la rive gauche, les Bourguignons eurent occupé Royallieu et édifié la bastille Saint-Ladre, toutes ces voies d'accès furent coupées, et se trouva « *clos* » le passage de tout secours en vivres : redoutable aggravation du sort des assiégés, telle que les habitants d'Orléans n'en connurent jamais de pareille car, selon le dire de Monstrelet, « le siège ne fut oncques *fermé* ». Aussi, à Compiègne, « les assiégés souffrirent moult grand détresse de famine ».

On était maintenant au mois de septembre « que les assiégés commençoient à sentir ceste destresse et que povreté les commençoit à poindre au vif ».

La levée du siège, on en parlait, certes ! On ne pensait qu'à cela. Mais les bonnes paroles et les promesses vaines n'avançaient pas les choses. Aux demandes réitérées et de plus en plus pressantes, la réponse du roi était que « bien brief il secourroit à ladite ville », « que ladite ville seroit brief secourue ». Et sans nul doute le pensait-il. Mais, pour les Compiégnois, cela devenait comme un refrain : quelle créance lui accorder ?

Sans doute était-on « bien confians en la vaillance de Guillaume de Flavy » et des autres capitaines qui pour rien au monde n'accepteraient d'être « vaincus ». On espérait envers et contre tout. « Dieu (se disoient-ils) par quelque étrange manière, comme Il avoit fait à Orléans, pourroit bien les délivrer de ce destroit ».

Mais que faisait donc l'armée que l'on pensait assemblée aux environs de Senlis et dont on disait que des éléments bataillaient et fourrageaient çà et là dans le Beauvaisis tout voisin, sans risquer la moindre tentative d'approche sur Compiègne ! Anxieux, les assiégés se le demandaient non sans amertume, mais aussi les assiégeants que surprenait un tel comportement. Chez les uns, comme chez les autres, on ne comprenait pas.

Pour les Compiégnois « avecques les jours leur croissaient plus et plus leurs misères... et néantmoins convenoit-il monstrier courage... La bastaille estoit plus aspre contre la rage de faim que contre l'assaut de leurs ennemis ». La faim, la « rabieuse faim » opérant ses ravages : déjà plusieurs habitants étaient « mors de famine ».

Cette trop longue attente menait « jusques au désespoir ».

Dans un tel désarroi, il y eut pourtant de rares moments de répit. Quelles que soient les mailles d'un filet, il arrive parfois qu'on puisse s'y ménager un petit passage. Courageusement tel ou tel « audacieux » s'y risqua, bravant les difficultés et les dangers. Il fallait en effet savoir déjouer la vigilance des assiégeants en empruntant des sentiers détournés de la forêt et surtout en atteignant furtivement les murs de la ville, à la tombée de la nuit ou au lever du jour, un peu à l'écart de la grosse bastille bourguignonne : sans doute la Porte Chapelle ?

Ainsi, la première semaine d'octobre, parvint une suite de « vingt pourceaulx... pour l'avitaillement des gens d'armes » ; les deux « compagnons de Senlis » qui les amenèrent furent traités avec une particulière reconnaissance dans l'une des meilleures tavernes de la ville, car jamais à Compiègne ne manqua le vin : « vin d'Auxerre, vin de Soissons », mais aussi vin de Beaune, le plus apprécié de tous.

Les jours succédaient aux jours. Il importait aux défenseurs de se montrer de plus en plus vigilants, car déjà plus d'une fois l'ennemi avait dressé contre la muraille ses échelles, pour tenter l'assaut final — chaque fois repoussé.

On était maintenant fort avancé en octobre. Alors se détachaient et tombaient insouciantes les feuilles mortes annonciatrices de la Toussaint. Les dernières lueurs d'espoir ne vont-elles pas s'éteindre

dans la brume opaque d'un automne sans avenir ! Cela faisait cinq longs mois que durait le siège : depuis le mois de mai. Tant de peine et de mésaise patiemment endurées ne peuvent indéfiniment se prolonger. Quand, faute de vivres, « les vies déclinent, cessent vaillance et courage : en cest estat estoit-il à ces assiégés françois que ne savoient quels tours penser pour entretenir leurs corps ou pour sauver leur honneur » : double cause de lourds soucis.

Une telle défaillance était bien ce qu'escomptaient en définitive les Anglo-Bourguignons. Leur plan n'était-il pas sur le point de se réaliser : « *Compiengne sera très bien asségiée au regard des empeschier qu'il n'y peust aler aucuns vivres, et par ce moien sera comme impossible que gens se vueillent ne puissent tenir longuement* ».

Au *desconfort* qui pouvait s'emparer des habitants (les « civils ») s'opposa heureusement « le *réconfort* que les gens de guerre leur donnoient ». Détenant le commandement et l'autorité (« maistres estoient du peuple »), et conscients de leurs responsabilités, ils savaient « les expédiens et remèdes par lesquels on se peut, contre de tels abattements, garantir et sauver ».

Guillaume de Flavy (que Monstrelet appelle « capitaine général ») avait toute la confiance des Compiégnois qui connaissaient bien sa détermination. Au nombre des autres « capitaines », il convient de citer tout particulièrement le nom de « messire Philippe de Gamaches, abbé de Saint-Faron de Meaux », dont le chroniqueur Jean Chartier a pu écrire qu'il « fut cause de tenir icelle ville de Compiengne contre iceulx Angloiz et Bourguignons, si longuement ».

Et puis, quel que soit le point de détresse et de désolation auquel on est parvenu : le pire n'est pas toujours sûr ! Et, comme l'écrit G. Chastellain des « aventures du monde » : « huy de perte, demain de gaigne ».

VI. LA LEVÉE DU SIÈGE

Autant le siège avait duré et paraissait devoir se prolonger dans les conditions de plus en plus pénibles, autant la délivrance de la ville se fit soudaine et rapide. En trois jours, survint le dénouement de cette tragédie, en rejetant les Anglo-Bourguignons loin des murs de Compiègne.

A Senlis, le « lieutenant de monseigneur le Roy deçà la rivière de Seine », Louis de Bourbon, comte de Vendôme et de Chartres, et le

« mareschal de France », Jean de Brosse, seigneur de Sainte-Sevère et de Boussac, ainsi que leurs capitaines, n'oubliaient pas Compiègne. Ils étaient exactement au courant de la situation.

Faute d'effectifs suffisants, ils ne se jugeaient pas en mesure de tenter une opération présentant de gros risques. L'affaire était de la plus grande importance, car un échec eut été désastreux, tant sur le plan militaire que sur le plan moral, et par conséquent politique. « Le roy françoys... eust esté grièvement blessé en la perte de ceste ville » : en effet, tout le nord du royaume serait tombé au pouvoir des Anglo-Bourguignons si jamais ceux-ci réussissaient à conquérir les territoires séparant encore les régions picardes de Paris, dont ils étaient les maîtres depuis plus de douze ans.

Momentanément, le commandement français se contentait donc de « fourrager » en Beauvaisis (Précy-sur-Oise, Catheux, etc.), ce qui avait du moins l'avantage de maintenir ses troupes en haleine et d'inquiéter l'adversaire assez décontenancé par ces diversions à l'ouest de Compiègne. Or ce n'était en fait que des feintes, car ce sera par le sud et par l'est, sur la rive gauche de l'Oise que — mettant à profit le camouflage naturel constitué par la forêt de Cuise, et bénéficiant de l'appui des places de Crépy-en-Valois et de Pierrefonds restées fidèles à Charles VII — l'offensive aura des chances de réussir.

Et c'est bien ainsi que les choses vont se passer.

Sachant donc combien Compiègne, assiégée depuis plusieurs mois, se trouvait maintenant dépourvue de tout moyen de subsistance, à quel point extrême la population était lasse et « si fort grevée », incapable de « tenir » davantage, Vendôme et Boussac décident, sans attendre les renforts qui tardaient à venir, d'aller quoiqu'il arrive « secourir et avitailler ladite ville de Compiègne », et puis, si l'affaire se présentait au mieux, ils tenteraient de « rompre le siège ».

L'opération minutieusement préparée au cours d'un conseil de guerre, l'armée se met en marche. Elle est animée par « les capitaines de ceste frontière », tous aguerris par les précédentes campagnes et déjà connus pour la plupart (et « estoient tous experts de leurs mestiers et les plus expérimentés ») : « messire Jacques de Chabannes, Pothon de Sainte-Treille, le seigneur de Longueval, mess. Rigaut de Fontaine, mess. Loys de Wancourt, Alain Géron et plusieurs autres vaillans nobles hommes », au nombre desquels Théaude de Valpergue et Jean de Bueil, et les gascons Arnaud-Guilhem de Barbazan et Etienne de Vignolles : le célèbre La Hire.

Sans difficulté l'armée parvient le mardi soir (24 octobre) à Verberie et dans la basse vallée de l'Autonne. Au-delà, préalablement avertis, une multitude de paysans, avec les outils les plus divers, « remettent en état les chemins rompus et despechiés », car (on s'en souvient), pour se protéger contre d'éventuelles surprises et interdire tout passage de ce côté-là, les Anglais avaient obstrué chaque voie et jusqu'aux moindres sentiers de la forêt en faisant abattre quantité d'arbres, creuser d'innombrables fossés et former de nombreuses « haies ». On peut bien penser que, parmi ces bûcherons et terrassiers plus ou moins improvisés, les plus ardents à la besogne furent les braves gens de Verberie et des environs qui naguère (le mois précédent) avaient été contraints à exécuter toutes ces tâches et avaient eu tant à souffrir des cruautés du comte de Huntington.

Que l'armée de secours soit en route, ce même mardi soir : la nouvelle parvenue à Compiègne y fait aussitôt renaître l'espoir. Quant aux Anglo-Bourguignons, avertis eux aussi et surpris, ils délibèrent longuement sur l'attitude à adopter : contre-attaque sur Verberie ou position défensive en aval de Royallieu.

De part et d'autre, « la nuit de ce mardi passa en bon guet tout partout », car il paraissait évident que la journée suivante serait décisive.

Le lendemain mercredi (25 octobre), « dès le point du jour », les Français se mettent à cheval, formant une « belle, fière bataille », « faisant grant bruit et grant noise à grant son de trompilles ». Ils sont accompagnés de « nombre de piétons, qui n'estoient point de grant fait » : braves gens du voisinage attirés par l'aventure et la vengeance.

De même, « très matin », les Anglais sous les ordres des comtes de Huntington et Arundel, traversent l'Oise sur le pont de Venette et, à pied comme convenu, rejoignent les Bourguignons de Jean de Luxembourg qui, à pied également et avec eux, avancent en bonne ordonnance entre l'Oise et la forêt, « à my-voye » au sud de Royallieu, laissant chevaux, chariots, charrettes, vivres et bagages à ladite « abbaye », sous le commandement de Philippe de Fosseux et du seigneur de Cohem, auxquels sont en outre confiées la garde et la défense du pont de bateaux.

Arrive le moment où les deux « batailles », s'entrevoient « front à front », mais à une « assez bonne grant distance ». Les Français, toujours à cheval, arrêtent leur marche pour observer le comportement de leurs adversaires. Ceux-ci, toujours à pied, conformément aux

ordres reçus (sans doute pour mieux combattre— ce qu'ils avaient grand hâte de faire), s'irritent bientôt de voir en face d'eux une armée à l'arrêt, demeurant immobile ; impatients, ils décident d'aller fièrement à sa rencontre pour l'attaquer. Or, ce faisant, ils s'éloignent de leurs bases de départ, de la ville et (bien évidemment) de la bastille Saint-Ladre.

Il y a bien quelques escarmouches, mais de peu de conséquences, et par lesquelles les Français cherchent seulement à « amuser » les Anglo-Bourguignons et à les « tenir en travail ».

L'attente se prolongeant, Jean de Luxembourg en profite pour, sur le champ même, adouber quelques nouveaux chevaliers, entre autres Drieu, seigneur d'Humières, Ferry de Mailly, L'Aigle de Sains, Gilles de Saucourt. Puis, las de vainement attendre et « pour le grand désir qu'ilz avoient de combattre », les trois comtes font sommer leurs ennemis de requérir « la bataille ». Et cela très solennellement : par la voix d'un héraut ou « roy d'armes ». — Sommation laissée sans réponse !

Agissant de la sorte, les Français « ne visoient que à subtilité et cautelle, qui est mère des victoires ». Et, pendant qu'ils se jouent ainsi de leurs adversaires en les obligeant peu à peu à s'éloigner davantage encore de la ville, Vendôme et Boussac réalisent de point en point l'ordre du jour qu'ils avaient soigneusement préparé à Senlis.

1. Ayant traversé la forêt de part en part et gagnant la route de Soissons (« au lez devers Choisy »), évitant ainsi la « grosse bastille », un convoi d'une centaine d'hommes réussit à atteindre la ville et à y entrer (certainement par la Porte Chapelle), avec « grant quantité de vivres qu'ilz avoient amené[s] sur chevaux en main ».

2. Encouragés par ce succès (ou peut-être simultanément), et aucune liaison n'existant entre la bastille et l'armée anglo-bourguignonne retenue bien au-delà de Royallieu, les Compiégnois bondissent hors des murs de la ville et se jettent furieusement sur la bastille Saint-Ladre. Mais sa garnison, récemment renforcée et portée à 400 combattants sous les ordres de Jacques de Brimeu, maréchal de l'ost, repousse ce premier assaut.

Semblablement une seconde tentative des Compiégnois est encore repoussée. Et pourtant (on le sait) cette « grosse bastille » n'avait jamais été pleinement achevée ni fortifiée.

Sans perdre courage, une troisième vague d'assaut est lancée contre la bastille. Moins précipitée, mieux organisée que les précé-

dentes, et commandée par Guillaume de Flavy en personne, elle survient alors même que, par le chemin de Pierrefonds, débouche et surgit de la forêt Saintrailles avec sa cavalerie. La bastille est attaquée de toutes parts.

Combat furieux, terrible, « hideux », corps à corps, où les Compiégnois « abandonnans leurs corps et vies à l'aventure » courageusement « montent dedans », — hommes, femmes — se vengent d'avoir souffert tant de peine et de « mésaise ». En peu de temps, la bastille Saint-Ladre est prise. Chez les Bourguignons on ne compte pas moins de 160 morts, parmi lesquels beaucoup de « gens de bien » : le seigneur de Lignères, chevalier, Archembaut de Brimeu, Guillaume de Poix, Drouet de Sains, Lyonnel de Conteville.

Plus nombreux encore les prisonniers, où la quantité ne le cède pas à la qualité : les deux frères Brimeu (Jacques et Florimont), le seigneur de Créquy, mess. Waleran de Bonneval, Ernoul de Créquy, Colart de Béthencourt, Regnaut de Sains, Thierry de Masinghem, L'Aigle de Rochefay, le bastart de Renty et plusieurs [c'est-à-dire beaucoup d']autres qui sont « prestement menés » dans Compiègne et devront payer « grans finances » pour être délivrés : prix de leurs rançons.

Sensiblement au même moment, d'autres Compiégnois, ayant réussi à traverser l'Oise, se dirigent avec enthousiasme et fureur sur les deux petites bastilles de la rive droite, dont les occupants, surpris, offrent peu de résistance : vivement assaillie la bastille de Kanart est envahie, et aussitôt anéantie sa garnison de Gênois, Portugais et autres « brigans d'étranges marches » ; seul Kanart trouve grâce, car on tirera de lui une forte rançon. — Effrayé à la vue de ce massacre et épouvanté du sort qui l'attend, Aubelet de Folleville abandonne rapidement l'autre petite bastille en y mettant le feu ; lui et ses gens s'empressant de gagner en toute hâte le cantonnement anglais de Venette, pour y trouver refuge.

... Le jour tombait. Toujours face à la cavalerie française demeurant obstinément immobile, les comtes anglais et Jean de Luxembourg, très déçus de s'être vu refuser le « noble combat » qu'ils espéraient, décident de regagner leurs cantonnements respectifs.

Luxembourg n'était pas sans avoir eu quelque écho de ce qui devait se passer au loin, du côté de la bastille Saint-Ladre ; mais il savait avoir confié son commandement au maréchal Jacques de Brimeu, un chevalier bien éprouvé. Aussi, après quelque discussion avec ses collègues anglais, n'avait-il pas cru devoir leur fausser compagnie pour rejoindre la bastille et ses défenseurs.

Hésitations et confusions des trois comtes, puis lent repliement de leurs gens à pied permettent à la cavalerie de Vendôme et de Boussac d'atteindre en une seule traite, à vive allure, les murs de Compiègne, où l'on imagine aisément avec quelle joie ils sont accueillis.

Enfin « délivrés d'une si longue et dure destresse », les Compiègnois partagent avec leurs libérateurs les réjouissances de leur commune victoire : « Et firent celle nuyt joye et grant chière l'un avecques l'autre, et louoient Dieu grandement de leur exploit ».

De leur côté, les Anglois et Bourguignons demeuraient « à grant malaise » de leur « aventure » : que Compiègne ait été délivrée par les Français sans même avoir pu les contraindre à livrer bataille. « Sy leur en crevoit le cœur d'ennuy et de deuil ».

Loin d'être glorieux, et bien penauds, ils décident d'un commun accord de se retirer chacun en son « logis », les Anglais à Venette, Luxembourg à Royallieu ; et, cette nuit-là, de se coucher « tout armé », en plaçant des guetteurs un peu partout et notamment « sur les ponts » pour en interdire le passage à quiconque. Bien décidés à « présenter » le lendemain matin la « bataille » devant les portes de la ville, dont (ignorant la colonne de ravitaillement qui était si heureusement parvenue à Compiègne), ils croyaient les habitants de plus en plus démunis et affamés, bref : prêts à capituler sans condition.

Rentré en son « logis » de Royallieu, Luxembourg y a sûrement appris la chute de la bastille Saint-Ladre, et le sort advenu à ses compagnons d'armes, sans connaître toutefois les noms des morts ni ceux des prisonniers. « Dolent et courroucé » et fondant en angoisse de « son aventure du jour », il se presse le soir même d'envoyer des lettres à son maître le duc de Bourgogne, dont il redoute à juste titre le « desplaisir », afin de « prendre conseil » pour l'avenir. Et finalement le prie d'accourir le plus tôt possible. On aimerait connaître la teneur, les termes angoissés des lettres ainsi remises, l'encre à peine séchée, au chevaucheur qui, d'extrême urgence, a mission de les porter en Brabant à son destinataire.

Or le lendemain matin (jeudi 26 octobre), quelle n'est pas la douleur et la « méralcolye » qui s'empare de Jean de Luxembourg, comte de Ligny, lorsqu'il apprend que les gens chargés de garder le pont de bateaux, et d'en empêcher le passage, avaient disparu pendant la nuit, qu'avec eux beaucoup, faute d'être payés, avaient également déguerpi (« file à file » à qui mieux mieux), et que « les deux comtes Anglès s'en vouloient aller », eux aussi : leur « payement » (disaient-

ils) n'étant pas arrivé depuis huit jours, « et que sans argent ne demouroient plus ».

Se voyant ainsi « abandonné », n'en pouvant plus, le comte de Ligny réunit confidentiellement quelques « nobles hommes de son hostel et de sa compagnie » : messire Hue de Lannoy, le seigneur de Saveuse, mess. Daviot de Poix, mess. Jehan de Fosseux et mess. Ferry de Mailly » et, « se complaignant » du malheur qui lui arrivait comme à eux-mêmes, il « leur demande leur avis et conseil en ceste présente leur malaventure ». Il leur expose que, si les Anglais s'en étaient « deslogiés », c'était leur affaire, mais que quant à lui un tel départ lui déplaisait souverainement, et bien plus : « lui estoit aussi dur et amer que la mort ». Bref, « de tout son honneur, et de leur propre honneur, il s'en remet entièrement à eux ».

En présence d'un tel « meschief », et partageant son « amère douleur », « ces bons seigneurs qui sages chevaliers estoient », considérant le départ des Anglais « qui avoient la plus grant partie de l'ost », que le secours du duc leur maître ne pourrait parvenir avant huit ou dix jours, « leur sembloit que le demeurer sur le lieu lui estoit fort dangereux et plus apparant de grant mal que de nulle utilité ».

Aussi convient-il « qu'il luy falloit ploier son courage là où sa nature restivoit à l'encontre ». Il se rend donc à l'avis de ses pairs (qui était en somme celui d'un jury d'honneur), et décide de rejoindre « les comtes Anglès » et de prendre, fort contrit, le plus court chemin conduisant à Noyon.

Leur retraite hâtive était d'ailleurs protégée par une ultime défense. « Fier et vaillant chevalier outre mesure », Noyelle et ses compagnons poursuivaient en effet le combat, car « estoit leur lieu fort à merveilles et bien pourvu de tout ». Et ce fut seulement après avoir souffert tout le jour le tir des « gros engins de la ville » et subi « un très gros et mortel assaut », que ces derniers assiégeants de Compiègne, exécutant les ordres qu'ils avaient reçus, et « sur le vespre, assez tard », ayant « bouté le feu dedans », se sauvent aussi vite qu'ils peuvent, rejoignant de nuit à Pont l'Evêque les autres seigneurs et capitaines qui les y avaient précédés. Mais, dans la hâte du départ, ils avaient laissé sur place beaucoup de gros engins « à l'abandon ».

Entre temps, dès le matin de ce même jeudi, voyant que les trois comtes « se délogeaient » pour s'en aller, les Français, sortis en masse de Compiègne s'étaient précipités « tout droit au pont [de bateaux] que leurs ennemis avoient fait au travers de la rivière », et le rompirent sous le regard des Anglais et des Bourguignons, auxquels ils lançaient

injures et cris de triomphe. Puis, n'ayant plus à craindre leur retour, ils vont « fourrager leur logis de Réaulieu, là où ils trouvèrent biens et vivres en abondance, dont ils firent grosse feste » ; après quoi « rassasiés et refaits » (ce dont ils avaient été si longtemps privés), ils s'en retournent en leur ville, avant d'aller « assaillir » la dernière bastille au-delà du pont, dans « la prée de Margny », celle que défend encore le brave Noyelle, avant de la quitter en la livrant aux flammes.

Splendide feu de joie pour les Compiégnois qui, à Margny et à Venette comme à Royallieu, découvrent victuailles, vins, armes, charriots et tant de choses abandonnées par les assiégeants dans le désarroi et la bousculade du départ. — Mais « bien peu de chevaux ! »...

Surtout quantité d'armes et d'équipements, et les « engins » dont on dressa soigneusement l'inventaire et la « prisée ». D'abord, appartenant au duc de Bourgogne, « quatre bombardes gettans pierres, nommées la plus grosse *Remeswalle*, et les trois autres la *Rouge bombarde*, *Houppembière* et *Quenequin* » ; et les engins donnés par le duc à Jean de Luxembourg : une bombarde de cuivre nommée *Beaurevoir*, un gros veuglaire nommé *Montagu*, un « gros coullard tout garny et estoffé », enfin un « engien volland, estoffé de tout ce qui y appartient ».

Après avoir emporté un si éclatant succès, l'armée de Vendôme et de Boussac ne s'attarde pas à Compiègne. Dès le samedi, à « estandart déployé », elle rejoint l'ennemi en déroute et le talonne jusqu'à la hauteur de Roye, en libérant un vaste territoire. Certes : Clermont, Noyon, Soissons sont encore tenus par les Anglo-Bourguignons, mais Compiègne est enfin délivrée — et définitivement (mais pouvait-on alors en avoir la certitude ?).

VII. RECONNAISSANCE ROYALE ET ACTIONS DE GRÂCE

Un autre inventaire, pénible celui-là, s'imposait aux Compiégnois : la liste des deuils, le relevé des maisons abattues, le compte des charges énormes et des divers emprunts qu'avait nécessités la défense commune, la diminution considérable des revenus publics et privés due à la ruine du commerce et à la désolation de tout le voisinage, dont les maisons ont été incendiées (« arses ») et dont les champs non cultivés sont devenus des friches.

De ces conséquences de la guerre et de ses innombrables dommages les détails assurément nous échappent. Un état de la ville exposant sa situation une vingtaine d'années plus tard fait connaître que la population de Compiègne est alors passée de 1 200 ménages avant le siège à 400, que celles de Venette et de Margny ont diminué respectivement d'une cinquantaine à dix et à cinq ménages. Il en ressort que les maisons détruites ou sérieusement endommagées s'élevaient à 285 en ville et à 85 hors des murs : soit 370 nommément déclarées, et peut-être 200 autres sans désignation particulière ; en de nombreux cas, surtout dans les faubourgs, sur des emplacements vagues ne savait-on où s'élevaient les maisons, ni parfois à qui elles avaient appartenu.

Enfin, ruinée, la communauté des habitants était dans l'impossibilité de payer les rentes ou dettes perpétuelles contractées jadis au temps de la commune, en un siècle de grande prospérité.

Après avoir paré en première urgence aux besoins de toute nature que nécessitaient les circonstances au lendemain de si graves événements, et dès que la chose fut possible, l'assemblée des « bourgeois et habitans » décide d'envoyer une députation auprès de Charles VII.

Le 22 novembre, Pierre Crin, attourné et l'un des gouverneurs, s'éloigne de Compiègne « en la compagnie de Pierre Lemaire et Jehan Hêlart dit Petiot, à trois chevaulx, en intencion de aller devers le Roi, n.s. ».

Or le voyage ne se fait pas sans encombre : entre Crépy et Senlis, ils sont « destroussés » et retenus prisonniers au château d'Oissery, mais heureusement « rescous » [= délivrés] par la garnison de Boissy, grâce à la « guette » qui « diligemment » avait sonné l'alarme. Ayant perdu « leurs lettres et mémoires » et aussi leur argent, Pierre Crin doit revenir à Compiègne, le dimanche 26 novembre, tandis que Pierre Lemaire se rend à Senlis, où il avait sans doute quelque parent.

L'attourné reprend donc la route, le 1^{er} décembre. Mais il lui faut contourner et éviter Paris, encore aux mains des ennemis ; arrivé à Lagny-sur-Marne, son cheval meurt d'épuisement ; il en achète un autre, et se fait ensuite accompagner par un guide qui le conduit à Orléans, puis à Chinon où, le 12 décembre, il retrouve Pierre Lemaire qui l'y avait devancé.

Ayant obtenu audience, les deux Compiégnois disent et exposent « au Roy, n.s., la manière comment le siège avoit esté levé », et Charles VII « en fust très joyeux et leur dist qu'il avoit bien ycelle ville pour recommandée ». Ils lui présentent alors leur « requeste », où sont

relatés « les grans frais et despens que la ville avoit [sup]portés à l'occasion dudit siège ».

Sur quoi le roi, après en avoir délibéré avec son Conseil, fait expédier plusieurs lettres en faveur de la ville : donation de 8 000 livres tournois à prendre sur la recette de maistre Jean Tudert, « général [des finances] par deçà la rivière de Seine », avec instructions au même d'avoir à promptement faire délivrer à ladite ville 500 l.t., en acompte sur les 8 000 livres promises ; — ordre mandant au bailli de Senlis ou à son lieutenant « pour contraindre les religieux de Saint-Cornille de Compiengne à faire veill et garde de jour et de nuyt et à contribuer aux frais de la forteresse dudit Compiengne comme les autres habitans jusques à quatre ans, sanz préjudice, nonobstant opposition et appellation ».

Enfin, accueillis comme « messagiers et ambaxadeurs » de la ville de Compiègne, Pierre Crin et Pierre Lemaire reçoivent du roi, chacun seize livres, en considération de la « destrousse » dont ils avaient été les victimes et « pour employer en leurs despens et affaires ».

Mais surtout, à leur retour à Compiègne, le 23 janvier 1431 (après 54 jours d'absence), les deux « ambaxadeurs » ont la joie de rapporter à leurs concitoyens une charte du roi, datée de Chinon, le 18 décembre 1430, dont l'original est encore conservé dans les Archives de la ville. Il convient d'en reproduire ici textuellement le préambule et d'en analyser les clauses, au nombre de six.

« Charles, par la grâce de Dieu Roy de France, savoir faisons à tous présens et advenir que Nous :

Considérans la grant loyauté et bon vouloir que noz bien améz les bourgeois et habitans de nostre ville de Compiengne ont montré par effect avoir envers nous, en gardant ladicte ville en nostre obéissance, et la grant et vertueuse résistance qu'ilz ont faicte encontre noz ennemis et adversaires durant le siège que iceulx noz ennemis ont tenu ceste année présente devant icelle ville par l'espace de six mois, lequel siège, o [= avec] l'aide de Nostre Seigneur et le bon aide et secours que leur avons donné, a esté levé à l'onneur de nous et de ceulx de laditte ville et à la grant honte et confusion desdiz ennemis ;

Considérans aussi les grans et excessives charges et despence que, à cause dudit siège, lesdiz habitans ont eues à supporter et les grans pertes et dommaiges qu'ilz ont eues et souffertes à l'occasion d'icellui siège et autrement ;

Voulens reconnoistre envers eux leur ditte loyauté et bienfait, à ce qu'ils s'en esjoissent, et encores ou [= au] temps avenir, et que les autres à l'exemplaire d'eulx s'efforcent de ainsi faire ».

Suivent les décisions, au nombre de six, énoncées dans le dispositif de la charte royale, en faveur des « bourgeois et habitans de laditte ville » et y ayant vécu « durant le siège dessusdict », ainsi que pour chacun de leurs héritiers et successeurs :

1) Exemption de toutes tailles, aides et impositions quelconques levées pour la guerre ou autrement, pendant toute la durée du présent règne, à l'exception toutefois de la gabelle du sel, et aussi du droit de « prise » ou réquisition dont jouissent le roi et ceux de son lignage, mais à condition de payer le prix raisonnable de ce qui sera ainsi réquisitionné.

2) Octroi auxdits bourgeois et habitans et à chacun d'eux de pouvoir acquérir des « fiefs nobles » et de les conserver, sans être contraints de les mettre hors de leurs mains ni de payer aucune « finance ».

3) Obligation pour tous les transporteurs de vins passant sous le pont de Choisy à une lieue de la ville, de « descendre » au « port de Compiègne », sous peine de confiscation appliquée moitié au roi moitié aux habitans, dont la part ainsi perçue sera convertie en réparation et entretien des fortifications et autres nécessités de la ville.

4) Obligation faite à tous marchands et habitans des villes d'Amiens, Arras, Abbeville et Cambrai venant acheter à Compiègne des vins pour les transporter ailleurs, de payer pour chaque queue de vin une taxe de 12 deniers, comme font les habitans de toutes les autres villes, nonobstant tout privilège contraire : les deniers ainsi perçus devant être « tournéz et convertis » en réparations et entretiens des fortifications.

5) Octroi aux habitans de Compiègne de prendre en forêt de Cuise, par la main du garde de ladite forêt, tout le bois et merrien nécessaires « pour les réédification, emparemens et fortification de laditte ville de Compiègne et des pons d'icelle, et aussi des maisons desditz habitans qui, à l'occasion dudit siège et des divisions, ont esté démolies et abbatues par nosdiz ennemis et adversaires, ou autrement ».

6) Droit d'usage en ladite forêt royale : « bois mort et mort bois » pour le chauffage, et conduite à la glandée de deux pourceaux en toute saison, pour chaque habitant.

Par sa charte datée de Chinon le 18 décembre 1430, Charles VII témoigne de sa reconnaissance aux Compiégnois pour leur loyauté et leur vertueuse résistance, pour l'honneur aussi dont ils avaient fait preuve, source de joie présente et future, et dont il se plaît à louer la valeur exemplaire.

*
* *

Pendant presque sept mois, du 12 octobre 1429 au 8 mai 1430, avait duré le siège d'Orléans ; pendant plus de cinq mois, du 20 mai au 25 octobre 1430 dura le siège de Compiègne. En diverses circonstances apparaissent maints rapprochements entre les deux villes assiégées, mais c'est au printemps qu'intervint la délivrance d'Orléans, celle de Compiègne seulement en automne.

A la date du 25 octobre, et pour deux mois encore (ignorant le sort qui sera le sien), Jeanne d'Arc est toujours retenue captive dans la « tour » de Beaurevoir, le château préféré de Jean de Luxembourg, comte de Ligny, dont il avait fait le chef-lieu de ses vastes domaines et territoires — prisonnière certes ! mais dans une ambiance féminine qui ne lui est pas défavorable. Il paraît inconcevable qu'elle n'ait pas appris là-bas la déconfiture du maître de céans et qu'une lueur de joie — d'espoir peut-être ? — n'ait pas éclairé son visage, en apprenant la délivrance de ses « bons amys de Compiègne ».

Pour eux n'avait-elle pas beaucoup prié ? Et sainte Catherine ne lui avait-elle pas promis que « ceux de Compiègne auraient secours avant la Saint-Martin d'hiver » ? — C'est bien ainsi qu'il en était advenu.

De son côté, le chef de l'armée qui devait secourir et délivrer Compiègne, Louis de Bourbon, comte de Vendôme, n'avait-il pas fait le vœu de fonder « un perpétuel service » en la cathédrale N.-D. de Senlis, « en l'honneur de Dieu et de sa glorieuse mère », si « de leur grâce leur plaisoit [lui] donner force, puissance et vertu de lever ledit siège et en faire départir les Anglois et les Bourguignons » ? — C'est bien ainsi qu'il en était advenu.

Longtemps, en mémoire de ce glorieux événement, les Compiégnois célébrèrent avec reconnaissance la fête des saints Crépin et Crépinien, jour béni de cette délivrance.

Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, en ce jour même du 25 octobre, la *Société historique de Compiègne*, en ranimant pieuse-

ment la flamme du souvenir, a tenu à commémorer, en présence des autorités constituées de la Ville et du Département, l'un des événements les plus émouvants, l'un des plus remarquables aussi, de son histoire.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

1

1430, 20 mai - 7 juin

Remboursement à Pierre Crin, l'un des gouverneurs-attournés de la ville de Compiègne, de ses dépenses faites lors de son voyage à Jargeau pour exposer à Charles VII que ladite ville est assiégée et lui demander de la secourir rapidement. Sur ordre du roi, le bastart d'Orléans envoie de Crépy-en-Valois à Compiègne Jamet de Tillay, capitaine de Blois, avec 70 hommes de guerre.

Arch. comm. de Compiègne, CC 14, fol. 24 et v^o.

A Pierre Crin, l'un desdiz gouverneurs qui, par la déliberacion de plusieurs bourgeois et habitans de lad. ville se parti dudit Compiengne le samedy xx^e jour de may, l'an mil IIIJ^c et trente, et Jehan Héhart dit Petiot, sergent du Roy, n.s. avec luy, eulx deux et deux chevaulx, et alèrent à Jargueau par devers le Roy, n.s., lui dire et exposer que le duc de Bourgongne et les contes de Hautiton et d'Aron del avoient lors promptement mis le siège a grant puissance devant lad. ville de Compiengne, afin qu'il pleust au Roy, n.s., de secourir ycelle ville. Et eulx arrivéz audit Jargueau devers le Roy, n.s., ledit Pierre Crin acompaigné dudit Petiot lui dist et exposa ce que dict est, et lui requist que hastivement il pourveust au secours d'icelle ville. Après laquelle requeste ainsy faicte, le Roy, n.s., envoya ès marches de par deçà mons. le bastart d'Orléans acompaigné de certain nombre de gens d'armes et de trait, et, lui venu jusques à Crespy-en-Vallois, il envoya devers lad. ville de Compiengne Jamet de Tillet, capitaine de Blois, atout soixante-dix hommes de guerre pour la garde et deffense de lad. ville, et promist le Roy, n.s., aud. Pierre Crin que *lad. ville il secourroit bien tost*. Et revindrent lesdiz Pierre Crin et Petiot aud. Compiengne le vij^e jour de juing ensuivant. Et ainsy led. Pierre Crin a vaqué aud. voyage alant, venant et séjournant dix-neuf jours, par lesquelz jours led. Pierre Crin a affirmé ausdiz gouverneurs avoir despendu pour jour pour la despence de bouche dud. Petiot et de leurs deux chevaulx, pour

la chierté du païs, xxij s.p. Sur quoi les gouverneurs firent assembler plusieurs bourgeois et habitans de lad. ville, par la délibération desquelx lesd. gouverneurs ont accordé avecques led. Pierre Crin qu'il sera païé et restitué d'iceux xxij s.p. pour jour,

val. xx £ xviiij s.p.

Item, il paya en guides en alant et revenant de Coulombiers à Melun l s.p. Item led. Pierre Crin a fraié en dix escus neufs qui lui avoi(en)t esté bailléz sur led. voyage pour xvj s.p. pièce, et il ne les a alloué aud. Jargeau que pour xj s. vj d. pièce, ainsi il a fraié en yceulx escus xlv sols. Lesquelles parties font ensemble, comme par mandement et quittance peut apparoir

xxv £ xiiij s.p.

2

1430, 10 juin - 12 août

Remboursement à Pierre Crin, l'un des gouverneurs de Compiègne, de ses dépenses faites lors de son voyage à Jargeau pour exposer à Charles VII les besoins urgents de la ville (notamment en vivres), et le supplier de la secourir, car elle est assiégée de toutes parts. Pierre est retenu par le roi qui attend le maréchal de Sainte-Sévère [Boussac] pour l'envoyer « par déçà », et pourvoit au ravitaillement de la ville en remettant audit Pierre 300 francs, et une commission pour imposer les villes voisines (Senlis, Creil, Crépy, Lagny, Epernay et Vailly) qui devront fournir à Compiègne 100 muids de blé, 100 queues de vin, ainsi qu'une certaine quantité de lard et de sel.

Arch. comm. de Compiègne, CC 14, fol. 25-26.

A Pierre Crin, l'un desdiz gouverneurs, qui par la délibération de plusieurs bourgeois et habitans de la ville se parti dud. Compiengne en la compagnie et soubz le sauf conduit de Geffroy de Ris, escuier, pour aller par devers le Roy, n.s., a Jargeau lui remonstrer la neccessité de lad. ville et lui supplier qu'il secourust lad. ville qui estoit assiegée de tous lez. Et pour ce faire se parti ledit Pierre Crin dud. Compiengne le samedi x^e jour du mois de juing mil IIIJ^e trente et, lui arrivé aud. Jargeau par devers le Roy, n.s., il lui dist et esposa la neccessité de lad. ville et aussi qu'il y avoit peu vivres, en requerant et suppliant au Roy, n.s., que sur ce il pourveust. Sur quoy, le Roy lui respondi que sur ce on en parleroit au conseil et finalement fut respondu aud. Pierre Crin que

on attenderoit les Escossois et monseigneur le mareschal de Sainte Severe pour envoyer par deçà donner secours à lad. ville. Et attendi led. Pierre Crin tant que led. mons. le mareschal et les Escossois fussent arrivéz par devers le Roy, n.s., lesquels le Roy, n.s., envoya par deçà ; avec lesquels led. Pierre voulut retourner, mais le Roy, n.s., le retint pour veoir la diligence qui sur ce seroit faicte. Et y sejourna ledit Pierre longuement, pendant lequel temps il bailla requeste au Roy, n.s., afin d'avoir provision pour advitailler lad. ville ; sur quoy lui furent bailliéz pour employer aud. advitaillage trois cens frans comptans, et une commission pour avoir sur aucunes bonnes villes voisines comme Senlis, Creil, Crespy, Laigny, Espernay, Vailly et aultres bonnes villes cent muys de blé, cent queues de vin et certaine quantité de lars et de sel declaréz es lettres de lad. commission, et pour ce asseoir et imposer furent ordonnéz certains commissaires qui pour ycelle commission accomplir a leur pouvoir furent envoié par deçà. Et après ce, le Roy, n.s., promist que brief lad. ville de Compiengne, seroit secourue et donna congié aud. Pierre Crin de s'en retourner, lequel retourna aud. Compiengne le xij^e jour d'aoust ensuivant. Ainsi a led. Pierre Crin séjourné aud. voyage alant, venant et séjournant lxiiij jours, dont pour les premiers huit jours led. Pierre Crin paya la despense de bouche de lui, dud. Geffroy de Ris et de leurs chevaulx, qui monte pour jour xxij s.p., et pour ce par la délibération de plusieurs bourgeois et habitans de lad. ville lesdiz gouverneurs lui ont accordé la despense de xxij s.p. pour jour pour yceulx huit jours, et pour les aultres jours qu'il a vaqué lui seul a un cheval qui monte liij jours, xij s.p. pour jour, val. xliij £ viij s.p., dont on lui rabat et desduit iiij £ xvj s.p. du don a lui fait par mons. de la Tremoille. Ainsi reste que lad. ville lui doit pour ce xxxviij £ xij s.p. Et les aultres iiij £ xv s.p. qui lui furent donnéz par led. seigneur de la Tremouille, il bailla aud. Geffroy de Ris pour s'en retourner aud. Compiengne.

Et est assavoir que led. Pierre Crin a son retour delivra a lad. ville cent frans du don des iiij^e frans dessusd. donnéz par le Roy, n.s., a lad. ville, et les aultres ij^e frans Guillaume de Flavy, cappitaine de lad. ville print, pour ycelle somme emploier par sa main en la provision et advitaillage des gens de guerre lors estans audit Compiengne pour la garde de lad. ville, desquelz cent frans delivréz a lad. ville Jehan de Malepart, receveur precedent en a fait recepte et compte. — Item ledit Pierre Crin paya un guides de Meleun jusques a Compiengne xxiiij s.p. — Item pour requestes bailliées au Roy sur ce que dit est xvj d. et pour un vidimus de lad. commission fait a Chasteau Thierry iiij s.p.

Lesquelles parties font ensemble, comme par mandement et quittance peut apparoir

xxxix £ j s. iiij d.

3

1430, 26 décembre

Antoine, seigneur de Croy et de Renty, certifie à Hugue de Lannoy avoir reçu et détruit les lettres scellées de leurs deux sceaux, par lesquelles l'un et l'autre s'étaient engagés à cautionner Florimont de Brimeu, prisonnier à Compiègne, pour le paiement de sa rançon.

Bibl. nat., ms. fr. 1278, fol. 85 v^o-86. Copie contemporaine en un cahier de papier ayant appartenu à Hugue de Lannoy.

Anthoine, seigneur de Croy et de Renty, conseiller et premier chambellan de monseigneur le duc de Bourg^{ne}, certifions a vous messire Hue de Lannoy, seigneur de Santes, que nous avons reçu unes lettres escriptes en parchemin, seellées de nos deux seelz, par lesquelles avions plesgié mess. Florimont de Brimeu, prisonnier a Compiengne, pour toute sa renchon a quoy il s'estoit miz ou rendre son corps prisonnier aud. lieu de Compiengne, lesquelles lettres dessus dictes seellées des seaulx de nous deux, comme dit est, avons cassées et rompues et vous en promettons tenir quitte et deschargié partout ou il appartendra. Tesmoing nostre seel cy placqué le xxvj^e jour de decembre, l'an mil IIIJ^e et XXX.

SOURCES

I. BIBLIOGRAPHIE

- A. de La Fons-Mélicocq, *Documents inédits sur le siège de Compiègne, de 1430*, dans *La Picardie*, t. III, 1857, p. 22-23.
- H. de Lépinos, *Notes extraites des Archives communales de Compiègne*, 1^{re} partie, dans *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. XXIV, Paris, 1863, p. 471-499.
- J. Stevenson, *Letters and papers illustrative of the wars of the English in France during the reign of Henry the Sixth King of England*, vol. II, part I, London, 1864, (Rerum britannicarum medii aevi scriptores), p. 156-164 : la lettre du duc de Bourgogne datée d'Arras le 4 novembre 1430.
- A. Sorel, *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne et l'histoire des sièges de la même ville sous Charles VI et Charles VII*, Paris-Orléans, 1889, XII.383 p., ill.
- G. Lefèvre-Pontalis, « L'armistice de Compiègne, actes antérieurs et subséquents, août-octobre 1429 », dans *Chron. d'Antonio Morosini*, t. IV, 1902, citée ci-après, p. 332-350.
- A. Sorel, *Dépenses du duc de Bourgogne au siège de Compiègne, en mai 1430*, dans *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne*, t. X, Compiègne, 1902, p. 147-164.
- P. Champion, *Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne. Contribution à l'histoire de Jeanne d'Arc et à l'étude de la vie militaire et privée au XV^e siècle*, Paris, 1906, XIX-305 p., ill.
- Compiègne et Jeanne d'Arc* par J.-B. Mestre, Carolus Barré (père) et A. Ponthieu, Compiègne, 1930, 98 p., ill. (Soc. hist. de Compiègne) ; le second article présente *Les « Bons Amis » de Jeanne d'Arc. Etat de la ville de Compiègne en 1430*. (*ibid.*, p. 45-85).
- J.-B. Mestre, *Guillaume de Flavy n'a pas trahi Jeanne d'Arc...*, Compiègne, 1934, 241 p., ill. (Soc. hist. de Compiègne).
- *

A. Sorel, *Notice sur les mystères représentés à Compiègne au Moyen Age*, dans *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne*, t. II, Compiègne, 1874-1875, p. 35-55 : il est question du *Jeu de la vie et du martyre des saints Crépin et Crépinien*, joué à Compiègne en 1488 (*ibid.*, p. 46-48).

Carolus Barré (père), *Les institutions municipales de Compiègne, au temps des gouverneurs-attournés (1319-1692)*, Paris, 1942, 86 p. (tir. à p. du Bull. philol. et hist., 1940-1941).

L. Carolus-Barré, *Le Mi-Karesme, foire de Compiègne (1092-1792)*, dans *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne*, tomes XXVI et XXVII, 1979-1980, p. 19-72 et 33-105.

L. Carolus-Barré, *Etat de la ville de Compiègne au lendemain de la guerre de Cent ans, d'après un mémoire de 1448*, dans *Actes du 10^e Congrès des Sociétés savantes, Bordeaux, 1979*, Paris, 1981, p. 253-344 : édition du mémoire coté DD 90.

II. TEXTES NARRATIFS

A. Les chroniqueurs français (ou pro-français)

Chronique de Charles VII par Jean Chartier, éd. Vallet de Virville, 2 vol., Paris, 1858 (Bibliothèque elzévirienne).

Les chroniques du roi Charles VII par Gilles Le Bouvier dit le Héraut Berry, éd. H. Courtault, L. Céliet et M.-H. Jullier de Pommerol, Paris, 1979 (Soc. de l'Hist. de France).

Chroniques de Perceval de Cagny, éd. H. Moranvillé, Paris, 1902 (Soc. de l'Hist. de France).

Jean de Bueil, Le Jouvencel... introduit aux armes, éd. C. Favre et L. Lecestre, 2 vol., Paris, 1887-1888 (Soc. de l'Hist. de France).

Chroniques de Tournai, éd. J.-J. de Smet, dans *Chroniques de Flandres*, vol. III, 3, Bruxelles, 1876, p. 415-416 (Commission royale d'Histoire).

Chronique d'Antonio Morosini, éd. G. Lefèvre-Pontalis et L. Dorez, t. III-IV, Paris, 1901-1902 (Soc. de l'Hist. de France).

B. Les chroniqueurs bourguignons

La chronique d'Enguerran de Monstrelet, éd. L. Douët d'Arcq, t. IV, Paris, 1860 (Soc. de l'Hist. de France).

Œuvres de Georges Chastellain, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, *Chronique*, Bruxelles, 1863 (Académie royale de Belgique).

Le livre des trahisons de France envers la maison de Bourgogne, éd. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1873 (Collection de Chroniques belges).

Chronique de Jean Le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, éd. Fr. Morand, t. II, Paris, 1881 (Soc. de l'Hist. de France).

Chronique anonyme dite des Cordeliers (Bibl. nat., ms. fr. 23018) : extraits publ. par P. Champion, *Guillaume de Flavy*, *op. cit.*, p. 162-166.

C. Les procès de Jeanne d'Arc

La plupart des documents concernant la Pucelle, et naturellement les *Procès*, ont été publiés par Jules Quicherat, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, 5 vol., Paris, 1847 (Soc. de l'Hist. de France), ouvrage épuisé qui se trouve en de nombreuses bibliothèques. Il importe maintenant de se référer aux éditions les plus critiques :

Procès de condamnation de Jeanne d'Arc, éd. P. Tisset, 3 vol., Paris, 1960-1971 (Soc. de l'Hist. de France).

Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc, éd. P. Duparc, t. I et II, Paris, 1977-1979 ; le tome suivant est sous presse.

III. ARCHIVES

Archives communales de Compiègne

Série AA. Charte royale datée de Chinon, le 18 déc. 1430. Publ. par A. Sorel, *op. cit.*, Pièce just. XII, p. 338-341. Texte également publié, *Ordonnances des rois de France*, t. XV, Paris, 1811, p. 365-366 ; confirmé par Louis XI, Bordeaux, 20 mars 1461 (*Ibid.*), et par Charles VIII, Amboise, septembre 1483 (*Ibid.*, t. XIX, Paris, 1835, p. 146-148).

Série BB. Registres des délibérations. Très important déficit entre BB1 (1406-1414) et BB2 (1468). Dom Gillesson (†1666) a fait plusieurs extraits des registres encore conservés de son temps : Bibl. nat., ms fr. 18763 (cf. P. Champion, *op. cit.*, Pièces just. XVIII, XXII, XXV et p. 148-149, note 3).

Série CC. Registres des comptes de la ville. — CC13 (compte copieux mais lacunaire de Jehan de Malepart, receveur, 1429-1431 ?). Nombreux extraits publ. par A. Sorel, *op. cit.*, p. 345-363, notamment la solde des gens d'armes, p. 332-338 ; et certaines dépenses des « voyages à piet et à cheval », *Ibid.*, p. 245-249 (notes) et p. 345 ; P. Champion, *op. cit.*, Pièces just. XLVI, p. 181 : ce dernier article montre que Guillaume de Flavy put s'absenter lui-même de Compiègne, vers la mi-août, et se rendre alors « devers le roy, pour le fait du siège », ce qui atteste la confiance que le capitaine avait en ses lieutenants et en la population de la ville. — Les derniers renforts parvinrent à Compiègne « la tierce semaine d'août » (Sorel, p. 335-336).

CC14. (Compte lacunaire de ? Pierre Bultel, receveur, 1432 ?-1435) ; l'encre en est très passée : est-ce la raison pour laquelle ni Sorel, ni Champion ne paraissent l'avoir consulté. — Les extraits que nous publions ci-dessus montrent que Pierre Crin ne se fit rembourser de ses deux voyages à Jargeau que longtemps après le siège. On peut donc se demander si — vu les délais écoulés — certains détails n'auraient pas été l'objet de confusion avec des faits ultérieurs : les comtes de Huntington et d'Arundel ont assiégé Compiègne et y ont certainement laissé plus de souvenirs que Montgomery, mais étaient-ils déjà devant la ville le 20 mai ? (Pièce just. 1). Il n'est pas douteux que l'intention des assiégeants fut assez tôt d'assiéger la ville de toute part, mais était-elle déjà « assiégée de tous lez » avant le 12 août ? (Pièce just. 2).

CC96 (3). Cahier de papier contenant une liste de prêts consentis à la ville par des habitants. Il paraît avoir été égaré ou seulement déclassé, lors du transfert des archives dans les locaux de l'ancien Hôtel de la Cloche. Je l'ai utilisé d'après les notes de mon père.

DD20. Mémoire rédigé en 1448, énumérant les dommages subis par la ville et ses environs du fait de la guerre, éd. L. Carolus Barré, *op. cit.*

Archives départementales de la Côte d'Or

B 1647 : rachat d'un prisonnier fait à l'assaut du boulevard ; B 1645 : artilleurs allemands (éd. P. Champion, *op. cit.*, Pièces just. XXXVII et XXXIX).

Archives départementales du Nord

B 1141/12⁸ et 1491/12⁶, mandements du duc de Bourgogne (éd. P. Champion, *op. cit.*, Pièces just. XLII-XLIII) ; B 1492, 3^e compte de Jean Abonnel (éd. La Fons Méricocq, *op. cit.* ; P. Champion, *op. cit.*, Pièces just. XXXVI, XLIV, XLV) ; B 3398, états journaliers (éd. A. Sorel, *Dépenses*, *op. cit.* ; P. Champion, *op. cit.*, XL).